

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

20° : ALGER

25° : TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 14 Novembre 2013 - 10 Mouharram 1435 - N° 427 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN
AU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Objectif : 4 millions
de signatures pour la
candidature de Bouteflika

Page 24



ANNIVERSAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE
Messages de vœux
de souverains et chefs
d'Etat au Président
Bouteflika

Page 24

LE PREMIER MINISTRE À OUM EL BOUAGHI **Répondre aux attentes citoyennes** **Relancer l'économie locale** **2 messages clés de Sellal**

Page 3



HABITAT

LES PRÉCISIONS DE TEBBOUNE
Priorité pour
les souscripteurs
2001-2002 transférés
vers la formule LPP

Page 3



FORMATION PROFESSIONNELLE
Bedoui insiste
sur la prise en charge
du phénomène
de la déperdition
des stagiaires

Page 4



TRANSPORTS
La grève des
travailleurs de
l'Etusa se poursuit,
les transporteurs
privés prennent
le relais

Page 5

SCIENCE et VIE

Comment
dorment
les enfants
et les
nourrissons ?

Pages 12-13

SANTÉ

PARLEMENT
Boudiaf
annonce
la révision
prochaine du
code de la Santé

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1
Mobilis
nouveau partenaire
du MOB, RCA,
CRBAF et JSS,
en attendant le CSC

Page 21

REGGANE

22 tonnes
de farine et
2 250 litres
de carburant
saisis par
les Douanes

Page 9



Régions Nord : 20° à Alger

- Temps généralement nuageux avec localement quelques averses de pluies, devenant plus fréquentes vers les régions de l'Est en fin de journée et soirée.
Les vents seront variables en général faibles à modérés (20/40 km/h).
La mer sera agitée.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

- Temps partiellement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps dégagé.
Les vents seront de secteur Nord à Nord-Est (20/30 km/h).

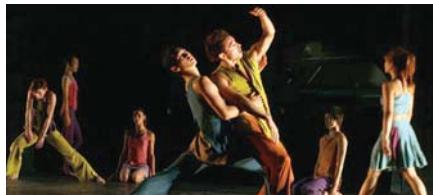


Alger	max	20°	min	13°
Oran	max	20°	min	10°
Annaba	max	20°	min	13°
Béjaïa	max	22°	min	13°
Tamanrasset	max	25°	min	10°

SAMEDI 16 NOVEMBRE AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Conférence sur les dispositions prises par la DGSN en prévision du match Algérie-Burkina Faso

Le Forum de la Sûreté nationale abritera samedi 16 novembre à 9h, au stand de la Sûreté nationale sis aux Pins maritimes (Alger), une conférence qui portera sur les dispositifs sécuritaires pris par la DGSN en prévision du match de football qui opposera l'équipe nationale à l'équipe du Burkina Faso le 19 novembre 2013, à 19h, au stade Echahid Mustapha-Tchaker de Blida.

5^e FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE
24 pays au rendez-vous d'Alger



Sous le signe de «Passerelles» le commissariat de la cinquième édition du Festival culturel international de danse contemporaine accueillera du 15 au 22 novembre, au théâtre national d'Alger Mahieddine Bachtarzi et au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, des compagnies et des personnalités venues de 24 pays se produire aux côtés de nos compagnies nationales. Plusieurs, ateliers, spectacles et conférences sont au programme de cette manifestation internationale.

Cette cinquième édition du FCIDC met à l'honneur la Chine, représentée par le célèbre Beijing Danse Theater. Sous la direction artistique de Wang Yuanyuan, une des chorégraphes de danse contemporaine les plus talentueuses, la jeune compagnie composée de 17 danseurs de formation classique est la première troupe de danse à faire fusionner le ballet et la danse contemporaine. Le répertoire de la compagnie s'appuie et joue sur sa maîtrise du ballet, reconnaissant des éléments de la culture chinoise, du ballet classique et de la danse moderne.



LE PROFESSEUR EL HACHEMI DJOUDI, INVITÉ DIMANCHE 17 NOVEMBRE AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur: «L'ostéoporose»

Le Forum de DK News recevra dimanche 17 novembre à 10h30, le professeur El Hachemi Djoudi, chef du service Rhumatologie à l'Etablissement hospitalier spécialisé de Douéra pour une conférence-débat sur : «L'ostéoporose».

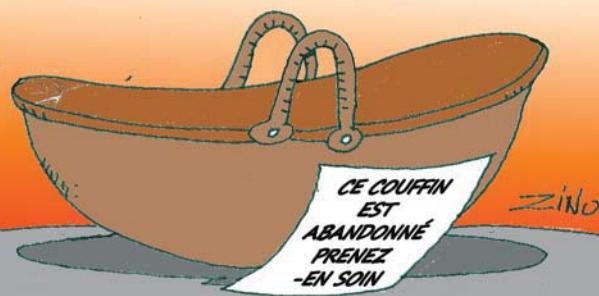
Le professeur Djoudi sera accompagné du Dr Hamoumraoui Nadir, maître-assistant en rhumatologie et le Dr Haouichat Chafika, rhumatologue dans le même établissement.

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



No comment

LA DÉVALUATION DU DINAR: LES MÉNAGES PAYENT LA FACTURE



M. YOUSFI
Des recherches sont en cours pour développer la climatisation solaire en Algérie



Le ministre de l'Energie et des mines, M. Yousfi, a indiqué à l'APS, hier à Oum El Bouaghi, que des recherches étaient en cours pour développer le système de la climatisation solaire, notamment dans les régions sud du pays».

M. Yousfi a ajouté, en marge de la visite de travail du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, que le «développement de ce système permettra de disposer d'un mécanisme de refroidissement à partir de l'énergie solaire, ce qui va permettre d'économiser le coût de l'énergie électrique».

Faisant part de son souhait de voir les universités algériennes développer des recherches dans ce sens, M. Yousfi a souligné l'impact de ce système sur l'économie du pays.

JUSQU'AU 18 NOVEMBRE À TAMANRASSET

Festival international des arts de l'Ahaggar



De grands noms nationaux de la musique sont au rendez-vous de cette 4^e édition du Festival des arts de l'Ahaggar tels que Gaâda Diwan Béchar, Badi Lalla, Raïna Raï, Democratiz et Wlad Bambra, mais aussi de jeunes groupes comme Ishumer qui auront eux aussi l'occasion de montrer leur talent.

Au programme, de multiples activités artistiques (ateliers de musique, de danse, de photographie, de dessin, de calligraphie... etc.) ainsi que des conférences, des rencontres, des expositions, une pièce de théâtre et des projections de fictions et de documentaires... Et moult autres activités qui auront lieu à Abalessa, Ain Salah, Ifak, Tit et Izernan.

À l'honneur de ce 4^e festival auquel participent le Niger, le Mali, le Burkina Faso et la Jamaïque, l'Imzad, instrument de musique traditionnel de la région, où il sera question de sa protection et de sa promotion.



SAMEDI 23 NOVEMBRE AU THÉÂTRE DE VERDURE

Concert rock avec le groupe Axxil

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organisera samedi 23 novembre à partir de 15h à la salle Elanika du théâtre de verdure, un concert rock qui sera animé par le groupe Axxil.

LE PREMIER MINISTRE À OUM EL-BOUAGHI

Répondre aux attentes citoyennes, relance de l'économie locale

Boualem Branki

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a poursuivi hier dans la wilaya d'Oum El-Bougali sa visite de travail dans les Aures, une région chère aux Algériens et aux enfants de la « Révolution de Novembre ».

C'est dans cet état d'esprit que la délégation ministérielle et les hauts cadres qui ont accompagné le Premier ministre avaient perçu la finalité profonde de cette visite de travail. Car il s'agit plus ni moins que de donner à cette région, cette wilaya de nouveaux moyens de développement économique et social.

De relancer pratiquement tous les rouages de la croissance économique dans cette partie de l'Algérie, notamment la réduction de la crise de l'emploi, une région où, cerise sur le gâteau, l'agriculture et l'industrie se mêlent et s'intègrent dans une parfaite osmose. C'est en réalité une des grandes haltes lors de cette visite de travail, de M. Sellal, qui a donné des instructions fermes pour la reprise dans les meilleurs délais des activités du pôle industriel local, dont une usine de textile et la mise en marche de la cimenterie de Sigus, deux segments importants de l'activité industrielle de la wilaya d'Oum El-Bougali. Sur le front de l'activité agricole, le chef de gouvernement a également pris la température des besoins des agriculteurs et des professionnels de l'agroalimentaire pour développer mieux et davantage leurs investissements. C'est un fait connu que les wilayas des Aures disposent d'une bonne pluviométrie qui les prédispose à



une diversification et une bonne récolte des productions agricoles, autant fruitière que céréalière et maraîchère. C'est dire les grandes potentialités locales en matière de développement économique, basé sur deux modèles: agriculture et industrie. Sur un autre registre, la visite du Premier ministre à Oum El-Bougali, après celle la veille à Khencela, a également permis de «dépoussiérer» certains dossiers sociaux, notamment le logement rural et urbain, l'amélioration des transports, un meilleur maillage routier et, surtout, une administration plus proche des citoyens.

D'autant que, et les observateurs l'auront enregistré, une des priorités de l'action gouvernementale est focalisée sur la prise en charge par l'administration des attentes des citoyens. C'est en fait l'amélioration du service public et les services rendus aux citoyens qui est également au centre de cette visite de travail, qui aura par ailleurs été une occasion à M. Sellal de rappeler aux élus locaux et les responsables de la wilaya d'Oum El-Bougali cette

exigence du Président Bouteflika. Avec la société civile, le Premier ministre a abordé l'ensemble des questions sociales et autres qui préoccupent les habitants de la wilaya: désenclavement, AEP, éducation, emploi, transports, habitat et routes. Par ailleurs, cette visite de M. Sellal dans une des wilayas des Aures, au pays chaoui, lui a permis de mettre en service plusieurs projets et de faire le point de situation sur l'état d'avancement du programme de développement initié dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Et puis, il s'est rendu dans plusieurs villes de cette wilaya, dont Ain Beïda, Aïn Fekroun et Aïn M'lila, des hauts lieux du sport et particulièrement du football de l'est du pays. Enfin, cette visite aura permis au Premier ministre de connaître les grandes attentes citoyennes en matière de développement local, d'amélioration de leurs conditions de vie et améliorer la croissance dans la région par des investissements appropriés.

HABITAT : LES PRÉCISIONS DE TEBBOUNE

Priorité pour les souscripteurs 2001-2002 transférés vers la formule LPP

Les souscripteurs 2001-2002 aux logements de type AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement), dont les dossiers ont été transférés vers la formule LPP (logement promotionnel participatif), seront prioritaires, a indiqué hier à Oum El-Bougali, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune. «Les souscripteurs AADL 2001-2002 dont les dossiers ont été transférés vers la formule LPP ont la priorité», a déclaré M. Tebboune en marge de la visite de travail qu'il effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya d'Oum El-Bougali. Il a rappelé, dans ce sens, que les personnes dont les salaires ne dépassaient pas les 24.000 dinars, lors de la souscription en 2001-2002, auront toujours droit à avoir un logement AADL dans sa nou-

velle formule, soulignant que ce n'était pas de leur faute s'ils n'en avaient pas bénéficié en 2001-2002. Interrogé sur les pannes récurrentes des ascenseurs dans certaines cités AADL, il a assuré que son département avait repris les choses en mains, pour tout réorganiser. «Nous avions 984 ascenseurs en panne, mais le nombre commence à diminuer et je peux vous assurer que nous sommes en train de nous occuper sérieusement de ce problème», a-t-il dit à ce propos. Concernant les futures cités AADL, M. Tebboune a indiqué qu'elles devraient «obligatoirement» contenir toutes les commodités et les structures en termes notamment de loisirs et commerces, conformément aux instructions du Président de la République pour assurer le bien-être du citoyen.

TOURNÉES DE M. SELLAL DANS LES RÉGIONS

Appels à la conscience citoyenne

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal devaitachever hier dans l'est du pays une nouvelle étape de ses nombreux déplacements dans les régions en affinant une vision doctrinale qu'il semble vouloir, à sa manière, imposer en vue de rendre plus visible le programme présidentiel de développement: l'Etat est là, plus présent que jamais dans ses fonctions naturelles d'aide, de régulation et de contrôle mais la société doit, à son tour, s'organiser davantage pour pouvoir régler ses problèmes.

C'est sans doute une des significations phare à donner, considère-t-on, aux multiples interventions de M. Sellal au cours de ses visites d'inspection dans le pays profond, à travers des messages brefs et clairs faits de mots simples et d'adages populaires et dont la finalité est, manifestement, de tenter un travail de pédagogie mobilisatrice. Pour le chef de l'Exécutif, il s'agissait à chaque fois de dire qu'il n'y a de salut que dans l'accélération --dans l'ordre et la concertation citoyenne-- de l'application d'un programme voulu par le président Abdelaziz Bouteflika et destiné simplement à améliorer le quotidien des Algériens

par la satisfaction de ces besoins essentiels que sont la santé, la route, l'eau, le logement ou l'école, le tout étant en retour créateur d'emploi, de richesses et d'avenir.

Aux personnes qui lui exposaient leurs difficultés individuelles ou collectives dans l'espoir d'une solution qui viendrait d'en haut, M. Sellal n'a pas manqué en effet de les rappeler à leurs responsabilités de citoyens en les invitant à se regrouper au sein de n'importe cadre associatif légal pour défendre au mieux leurs intérêts au lieu de miser sur une hypothétique assistance publique.

C'est ce à quoi il a exhorté, à titre d'exemple, les ménages d'un quartier précaire de Khencela, des étudiants de la même ville impatients de progresser dans leur cursus universitaire, et même des apiculteurs, exhortés à se regrouper en coopérative ou en association pour mieux négocier leur produit.

Dans la même logique de sensibilisation au respect des normes et règles régitant toute société normalement constituée, il est arrivé au Premier ministre de rappeler des évidences comme à ces étudiants qui lui de-

mandaiennt de l'aide pour accéder au Ma-gister et auxquels il a tenu à préciser la nécessité, pour cela, «d'obtenir la moyenne de note nécessaire».

L'université en tant que vecteur incontournable de développement autonome, il en était beaucoup question au cours des escales de M. Sellal qui a parlé tour à tour d'extension de l'université, d'amélioration des conditions pédagogiques, de soutien à apporter aux diplômés du supérieur dans la vie active ou encore de priorité à donner à l'enseignement des sciences et de technologies pour «donner à l'économie algérienne sa véritable place dans l'économie mondiale». S'il a tenu à rappeler certaines nécessités des temps modernes pour permettre au pays de se développer et de s'intégrer intelligemment au monde d'aujourd'hui, le premier responsable du gouvernement, partout où il est passé, n'a pas été avare de promesses à préserver la paix et la stabilité retrouvées, à améliorer les services publics de proximité, à préserver les terres agricoles contre l'avancée du béton, à lever les entraves à l'investissement... Plus concrètement, ces

Sellal insiste sur la sécurité des frontières

Kamel Chérif

La sécurité des frontières demeure la préoccupation majeure des autorités algériennes. Parallèlement à la fièvre de la présidentielle qui s'empare de la classe politique, les autorités algériennes maintiennent leur vigilance pour assurer aux citoyens la quiétude et la sérénité chèrement acquises.

La Premier ministre Abdelmalek Sellal l'a signifié lors de sa visite d'inspection et de travail effectuée à Khencela et Oum El-Bougali. Il a relevé la mission difficile, mais pas impossible des forces de sécurité algériennes, lesquelles veillent au grain et assurent la surveillance des frontières du plus grand pays d'Afrique en matière de superficie. La mission des forces de sécurité est davantage difficile et compliquée du fait de la situation de plus en plus grave et dégradée dans les pays limitrophes. Les frontières algériennes, dans leur totalité, sont sous haute surveillance quand on sait que la Tunisie, le Mali et la Libye sont en guerre ouverte contre le terrorisme au moment où le Niger et la Mauritanie constituent des bases-arrières pour les groupes criminels et terroristes. A cela s'ajoute la crise diplomatique entre le Maroc et l'Algérie, sachant que le Maroc est consacré premier producteur mondial du cannabis. En ce sens, les groupes terroristes et les narcotrafiquants sont de mèche et travaillent en étroite collaboration.

En somme, l'Algérie reste entourée d'un brasier, ce qui explique l'insistance de Sellal sur la vigilance des citoyens mais aussi la sécurité aux frontières. Le peuple algérien qui a rejeté ce qui est appelé «le printemps arabe» en refusant de revivre les affres des années 1990, constitue un véritable rempart à toutes les parties qui tentent vainement de porter atteinte à la stabilité et la sécurité internes du pays. Toutes les parties et les forces du mal qui ont essayé de manipuler la population, notamment dans le sud du pays, se sont heurtées à une population qui place les intérêts du pays au-dessus de toutes autres considérations.

Quant aux forces de sécurité, elles prouvent quotidiennement leur efficacité et leur dévouement à défendre et préserver la sécurité du pays. Ces mêmes forces de sécurité ont préservé et protégé la République algérienne au moment où les forces du mal revendiquaient leurs attentats contre l'Algérie à partir de pays qui sont aujourd'hui des alliés privilégiés de l'Algérie dans la lutte antiterroriste. Aussi, il est toujours utile de rappeler la double signification de l'épisode de Tiguentourine. Elle renseigne sur les visées des forces du mal qui s'étaient attaquées au cœur de l'économie algérienne. Elle témoigne aussi de la riposte impitoyable des forces de sécurité qui ont réagi sans égard à l'âme quand la sécurité du pays est menacée !

APS

DGSN

Développer le sens civique du citoyen pour combattre la criminalité

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a mis l'accent hier à Sétif sur la nécessité de développer le sens civique du citoyen pour combattre toutes les formes de criminalité.



Au cours d'une visite de travail durant laquelle il a présidé une opération d'attribution de logements socio-participatifs à des éléments de ce corps sécuritaire, le général-major Hamel a souligné l'importance du travail de proximité et de la contribution du citoyen à l'effort de lutte contre la criminalité sous ses multiples formes par «la coopération avec les corps de sécurité».

Il a également estimé que la mobilisation des ressources humaines qualifiées et l'acquisition d'équipements sécuritaires développés étaient tout autant importantes. Dans la commune de Tizi N'bechar (nord de Sétif), le DGSN a inauguré le siège d'une Sûreté urbaine extra-muros, réa-

lisé pour 320 millions de dinars. Au cours de sa visite des locaux de cette nouvelle structure, il a insisté sur la «nécessité d'offrir aux citoyens un service sécuritaire marqué par le professionnalisme et la qualité» avec pour but principal de «protéger les citoyens et leurs biens».

Le général-major Hamel a clos sa visite par l'inspection, à Sétif, du chantier d'une école de police prévue pour 1.800 places pédagogiques.

D'un coût de plus de 4 milliards de dinars, cet établissement dont la réception est annoncée pour les prochains mois, affiche un taux d'avancement des travaux de 70 %, selon les explications données au DGSN.

SÛRETÉ NATIONALE Arrestation d'un dangereux criminel à Chlef

Un dangereux criminel recherché par les services de sécurité et faisant l'objet d'un mandat d'arrêt a été arrêté récemment par les éléments de sûreté de la wilaya de Chlef. «Agé de 48 ans, ce malfaiteur notoire est connu des milieux sécuritaires pour avoir commis des actes criminels dont l'émission de chèques sans provisions, l'escroquerie et faux et usage de faux en écritures publiques», a indiqué hier un communiqué de la cel-

lule de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Agissant sur la base d'informations reçues via le numéro vert 15-48, les forces de police ont arrêté cet individu alors qu'il se trouvait chez lui dans un quartier de Chlef», ajoute la même source précisant que «des éléments de la police judiciaire ont été chargés de surveiller les mouvements du malfaiteur qu'ils ont arrêté près de son domicile sans ses formes au niveau de ladite wilaya».

Cette opération, ajoute le communiqué, s'inscrit dans le cadre «des activités tracées par les services de Sûreté nationale pour la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes au niveau de ladite wilaya».

Tendance de sa part». «Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le Procureur de la République territorialement compétent qui a émis un mandat de dépôt à son encontre».

BATNA

Des invalides de la Révolution et des ayants droit honorés par le ministre des moudjahidine



Le ministre des moudjahidine, Mohamed-Cherif Abbes, a présidé hier à Batna une cérémonie de distribution d'arrêts et d'attribution de tricycles motorisés à 42 grands invalides de la Révolution et à des ayants droit issus de 11 wilayas dans la région Est du pays.

La cérémonie, organisée à la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa, s'est déroulée en présence des autorités locales, de nombreux moudjahidine ainsi que des directeurs et secrétaires de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) des régions concernées.

Dans son intervention, M. Abbes a transmis aux moudjahidine les salutations du président de la République M. Ab-

delaziz Bouteflika, avant de souligner que les invalides de la Révolution ont «toujours constitué une catégorie spéciale parmi les moudjahidine».

Le ministre a ajouté que l'intérêt accordé par l'Etat algérien à cette catégorie de moudjahidine et à leurs ayants droit s'est traduit par la mise en œuvre d'un vaste dispositif juridique et social et d'une série de projets et de programmes pour leur garantir la couverture sociale et promouvoir les services qui leurs sont destinés.

Indiquant également que cette rencontre régionale représente «une occasion de rapprocher la génération de Novembre de celle de l'Indépendance», M. Abbes a estimé que les jeunes de la nouvelle génération ont «le droit et le devoir de se montrer fiers de l'histoire de leurs aïeux et de leurs sacrifices, tout en veillant à préserver les acquis du pays par la science et le travail».

Le directeur de l'Action sociale au ministère des Moudjahidine, Djamel Ouandjeli, a inscrit cette initiative dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance, avant d'affirmer qu'une rencontre similaire est prévue le 19 novembre dans l'Ouest algérien et sera suivie, ultérieurement, par une autre dans les wilayas du Centre du pays.

«Au total, 150 tricycles motorisés seront attribués au terme de ces rencontres régionales», a précisé M. Ouandjeli.

FORMATION PROFESSIONNELLE M. Bedoui insiste sur la prise en charge du phénomène de la déperdition des stagiaires

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Noureddine Bedoui, a insisté hier à Boumerdès sur l'impératif d'une prise en charge, au niveau national, du phénomène de la déperdition des stagiaires de la formation professionnelle.

«Ce phénomène de déperdition des stagiaires est inacceptable et doit faire l'objet d'une étude, pour trouver les voies et moyens d'y remédier», a souligné le ministre dans un entretien avec des responsables du secteur lors de l'inspection de structures relevant de son département dans la wilaya.

Dans ce contexte, M. Bedoui a requis la nécessité, pour le secteur, de «s'adapter aux nouvelles données et de trouver des stimulants susceptibles de capter l'intérêt des stagiaires pour aller jusqu'au

bout du cycle de leur formation».

«La créabilité du secteur est tributaire, en grande partie, du degré de réussite des diplômés à se placer sur le marché du travail, fait nécessitant leur orientation et accompagnement», a fait observer le ministre.

En visitant l'Institut national de la formation spécialisée en l'hôtellerie et tourisme d'El Karma, M. Bedoui a exhorté les responsables du secteur à redoubler d'efforts pour faire de Boumerdès «un pôle d'excellence dans le domaine de la formation dans les métiers du tourisme». Il a aussi insisté sur l'impératif de la mise en place d'une «stratégie claire» visant la concrétisation des objectifs fixés, afin de permettre la «couverture des besoins déclouant des investissements touristiques, actuellement en cours de

réalisation, tant au niveau de la wilaya qu'à l'échelle nationale», a-t-il relevé. A l'Institut d'El Karma, le ministre a présidé une cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre cet établissement et deux hôtels de la ville de Boumerdès, en vue de les pourvoir en stagiaires diplômés.

À la cité du «Sahel» de la même commune, M. Bedoui a s'est informé de l'avancement des travaux de réalisation d'un institut spécialisé en électronique et industrie, et inspecté le chantier d'un institut spécialisé en enseignement et formation professionnels.

Le ministre a, également, visité le CFPA de Zemmoura, spécialisé dans les métiers de la mer et de l'aquaculture, avant de marquer une halte au CFPA de Bordj Méniel, spécialisé en agriculture, où il a présidé une céré-



monie de signature d'une convention de partenariat entre cet établissement et une laiterie privée, en vue de la formation de stagiaires et apprentis.

Après l'inspection du centre régional des personnes aux besoins spécifiques de Corso, M. Bedoui a présidé, au siège de la wilaya, une rencontre avec les représentants du secteur, élargie à des citoyens, qui lui ont exposé leurs doléances et préoccupations dans divers domaines.

APS

ALGÉRIE - ONU - DROITS HOMME L'ÉLECTION DE L'ALGÉRIE AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME: **Une juste reconnaissance**

L'élection de l'Algérie pour siéger au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, est une juste reconnaissance qui atteste que les droits de l'homme en Algérie ont «évolué», ont estimé hier des juristes.



C'est une reconnaissance que les droits de l'homme ont évolué et se sont améliorés dans notre pays», a déclaré à l'APS le président de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (CNPPDH), Me Farouk Ksentini. Cependant, il a estimé que «malgré son élection à sein du Conseil, l'Algérie doit œuvrer à améliorer davantage les droits de l'homme», tout en se disant «convaincu» de l'existence d'une volonté politique dans ce sens.

De son côté, le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), Me Hocine Zahouane, a estimé que l'Algérie a «le droit d'être élue», soulignant la nécessité d'assumer convenablement cette responsabilité.

Pour sa part, le président de la Commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Mahrez Lamari, a relevé que l'élection de l'Algérie au Conseil des droits de l'homme de l'ONU «n'est qu'une juste reconnaissance», eu égard, a-t-il dit, aux «avancées significatives» réalisées dans le domaine des droits de l'homme en Algérie. «Il ne fait aucun doute que les représentants de l'Algérie mettront à profit cette élection pour poursuivre leurs efforts sur la voie de la promotion et la protection des droits de l'homme», a-t-il dit.

Le président de la CNASPS a mis l'accent, à ce propos, sur l'importance d'appeler à l'arrêt immédiat des violations «répétées» et «vérifiées» des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et continuer à défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'Assemblée générale de l'ONU a procédé mardi, à l'élection de 14 nouveaux membres au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016.

Créé en 2006, le Conseil des droits de l'homme se compose de 47 membres dont les sièges sont répartis entre 5 groupes régionaux (Afrique, Asie, Europe orientale, Amérique latine et Caraïbes et Europe occidentale avec Amérique du Nord).

Pour l'Afrique, ont été élus l'Afrique du Sud (169 voix), l'Algérie (164 voix), le Maroc (163 voix) et la Namibie (150 voix), qui remplacent l'Angola, la Libye, la Mauritanie et l'Ouganda.

«Le plébiscite de l'Algérie dans ce poste sensible vient couronner ses efforts soutenus pour la promotion et la protection des droits de l'homme et une reconnaissance internationale du sérieux des démarches entreprises pour consacrer la culture de la bonne gouvernance», avait précisé un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

TRANSPORTS

La grève des travailleurs de l'Etusa se poursuit et les transporteurs privés prennent le relais

La grève illimitée des chauffeurs de bus et repreneurs relevant de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), entamée lundi, s'est poursuivie hier au niveau de plusieurs stations d'Alger où des bus de transport privés ont pris le relais d'une manière anarchique, a-t-on constaté. Au niveau de la station du 1^{er} Mai, une longue banderole sur laquelle est écrit en langue arabe «Les travailleurs de l'Etusa revendiquent leurs droits», couvre un bus, au milieu d'un tumulte créé par les cris lancés par les receveurs des bus privés pour indiquer les destinations aux foules de personnes visiblement désespérées.

Des grévistes rencontrés sur place par l'APS ont tous affirmé leur «détermination» à poursuivre leur mouvement de grève jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications qui «ne datent pas d'aujourd'hui et réclamées lors des précédentes grèves». Les revendications consistent, notamment, en «l'application de tous les articles de la convention collective signée et adoptée en 1997 avec effet rétroactif et le respect de ses dispositions juridiques», ont-il rappelé. Faisant savoir que «de bureau de syndicat de l'Etusa a été gelé par la direction générale de l'entreprise depuis le mois d'octobre dernier pour des raisons inconnues», les travailleurs ont reconnu que cet état de fait donne à leur grève un aspect «sauvage» qui risque de rendre le dialogue difficile et de compromettre la légitimité du débrayage. Lundi, la responsable de la communication de l'entreprise, Samira Djaaïfri, avait assuré les travailleurs grévistes que «la paie du mois d'octobre a été virée» durant la matinée du même jour et leur a demandé de rejoindre leurs postes de travail, faisant comprendre qu'il s'agissait de la principale cause de cette grève. Elle a même rappelé que les travailleurs percevaient, auparavant, leur paie les 22 et 23 de chaque mois, mais que cette date a été revue et les salaires sont virés actuellement le 10 de chaque mois. A ce propos, les grévistes rencontrés ont affirmé que ce n'était pas le retard accusé dans le virement de leurs paies du mois d'octobre qui les a incités à faire grève mais c'est plutôt les anciennes revendications, tant exprimées, depuis plusieurs années. Pour avoir plus d'informations sur ce point et sur le devenir du bureau syndical, le contact avec la responsable de la communication de l'Etusa fut infructueux.

AFRIQUE

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest est une organisation «dynamique» et «incontournable»

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéo) est une organisation «dynamique» et «incontournable» dotée d'une «grande volonté» pour régler les problèmes socioéconomiques auxquels font face les pays de la région, a relevé hier à Alger, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit.

M. Djinnit, qui s'exprimait lors d'une conférence organisée au siège du ministère des Affaires étrangères dans le cadre des activités de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI), a souligné que le destin des pays de la région Ouest qui, a-t-il dit, «connaissaient une renaissance et croissance», était «lié» et se dessinait dans le cadre des décisions prises par la Cédéo. M. Djinnit a également évoqué les enjeux, les défis et les risques qui caractérisent l'Afrique de l'Ouest et même les pays du Sahel, sur les plans économique, social et sécuritaire. La conférence s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Majid Bouguerra, des cadres du ministère et des étudiants de l'IDRI.

APS

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

Les citoyens sahraouis de Boujdour occupée dénoncent les violations des droits de l'homme par l'occupant marocain

Les citoyens sahraouis de la ville de Boujdour occupée ont dénoncé les violations continues des droits de l'homme par les autorités d'occupation marocaines à l'égard de citoyens sans défense dans les territoires sahraouis occupés. Cette action est intervenue lors

d'un sit-in de protestation pacifique dans la ville de Boujdour occupée, pour «dénoncer les politiques de l'occupant marocain qui continue de transgresser les droits de l'homme du peuple sahraoui et de piller ses richesses naturelles», a rapporté hier l'agence de presse

sahraouie (SPS).

Les citoyens sahraouis ont fait part également de leur «solidarité avec les femmes sahraouies qui ont fait l'objet le 6 novembre dernier, de violences à Boujdour, ainsi que les autres détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines». D'autre part, les citoyens sahraouis ont souligné leur «détermination de poursuivre le combat pacifique pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance malgré les tentatives des autorités d'occupation marocaines visant à les saper», conclut SPS.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI: Une délégation algérienne participera à la 38^e conférence à Rome

Une délégation représentative de la société civile algérienne, dont le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), participera demain et samedi à Rome à la 38^e Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Euoco).

Les membres de la délégation algérienne «auront à débattre et à réfléchir avec leurs homologues des quatre coins du monde, sur des questions liées au droit du peuple sahraoui.

Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale participeront également à cette conférence et se réuniront avec leurs collègues participants autour de la mise en oeuvre de «programmes de soutien et de solidarité afin de contribuer à la satisfaction des revendications légitimes des Sahraouis à choisir librement leurs destins», a ajouté le communiqué. Le CNASPS est membre actif de la Task Force d'Euoco, rappelle-ton.

Des membres du

PARLEMENT

La commission de promotion du niveau de vie relevant de l'Assemblée parlementaire de l'UPM en réunion le demain à Rome

La Commission de promotion du niveau de vie et des échanges humains et culturels relevant de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP/UPM), se réunira demain à Rome, avec la participation du député de l'Assemblée populaire nationale (APN) et membre permanent de cette commission, Slimane Saâdaoui, a indiqué mardi un communiqué de l'APN.

L'ordre du jour de cette réunion comprend «l'échange de vues sur les médias, le cinéma, la télévision et la production artistique», ajoute le communiqué. Lors de cette réunion, il sera procédé également à «l'échange de vues sur le jumelage d'universités de la région et l'organisation d'une conférence sur la culture et l'identité euro-méditerranéenne», conclut le communiqué.

**ALGÉRIE - UIP
L'APN participe aux auditions parlementaires à New York**

L'Assemblée populaire nationale (APN) est représentée aux auditions parlementaires prévues hier et aujourd'hui à New York, par le député Abdessalam Bouchareb en sa qualité de membre permanent de la commission de l'Union interparlementaire (UIP) en charge des Affaires de l'ONU.

Les auditions seront consacrées au thème «Re-penser le développement durable : en quête d'un agenda mondial transformationnel en 2015», a indiqué mardi un communiqué de l'APN.

Les débats porteront sur trois questions : «L'adaptation de la croissance aux exigences fondamentales de la prospérité grandissante», «La lutte contre la discrimination à l'égard des femmes» et «L'approche de la gouvernance démocratique». Les auditions parlementaires s'inscrivent cette année dans le cadre des engagements de la communauté internationale annoncés lors du dernier Sommet de la terre (Rio+20) et qui consistent à dégager de nouveaux objectifs pour le millénaire.

**ALGÉRIE-SUISSE
Une première action de partenariat dans les métiers des services et du commerce en 2014**

Une première action de partenariat entre l'Algérie et la Suisse, liée aux métiers des services et du commerce, sera engagée durant le premier semestre de l'année 2014, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Formation et l'Enseignement professionnels. Lors d'une audience accordée par le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, à l'ambassadeur de Suisse en Algérie, Thomas Peller, il a été convenu, dans le cadre de la diversification de l'offre de formation et afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi, d'«engager au cours du premier trimestre 2014, une première action de partenariat liée aux métiers des services et du commerce», note la même source. A cette occasion, le ministre a présenté les «grands volets du programme de modernisation et de réforme du service public pour 2012-2014», en soulignant que «des modes de formation faisant intervenir l'entreprise dans l'acte pédagogique sont à privilégier, car ils professionnalisent davantage les formateurs et favorisent l'employabilité des stagiaires diplômés».

Le ministre a précisé que ce domaine constitue «une des pistes possibles à explorer en matière de partenariat avec la Suisse». De son côté, l'ambassadeur suisse a exprimé sa «disponibilité» à «amorcer un programme dans ce sens par, notamment, l'apport en expertise, avec l'appui des entreprises suisses sous l'égide de la Chambre de commerce algéro-suisse», selon le communiqué.

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie largement élue au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

L'Algérie a été élue mardi par 164 voix pour siéger au Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) dont les candidats, pour être élus, devaient obtenir au moins la majorité absolue des voix, soit 97 votes favorables.

L'Assemblée générale de l'ONU a procédé à l'élection de 14 nouveaux membres au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016. Pour l'Afrique, ont été élus l'Afrique du Sud (169 voix), l'Algérie (164 voix), le Maroc (163 voix) et la Namibie (150 voix), qui remplacent l'Angola, la Libye, la Mauritanie et l'Ouganda.

Il est à rappeler que le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait évoqué en septembre dernier devant l'ONU la candidature de l'Algérie pour un siège au Conseil des droits de l'Homme, et dont la candidature avait été déposée en février 2012.

Dans son discours prononcé lors du débat général de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Lamamra avait souligné que l'Algérie œuvrait au sein des différentes institutions régionales et internationales et avec ses autres partenaires «à l'élimination des nombreux obstacles qui entravent l'édification de relations internationales pacifiques, équilibrées et justes».

L'Algérie «cultive les vertus du dialogue et elle est particulièrement attachée à la promotion et à la protection de tous les droits de l'Homme», avait-il affirmé, ajoutant que «c'est cet engagement qui motive la candidature de



l'Algérie pour un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016».

M. Lamamra avait aussi soutenu que l'Algérie, mue par un sens élevé des responsabilités, entend s'investir dans l'amélioration de l'efficacité du Conseil des droits de l'Homme, la consolidation du caractère universel et interdépendant des droits de l'homme et la mobilisation de la communauté internationale» dans ce conseil.

Il s'agira également pour l'Algérie «de partager son expérience en matière des droits de l'homme, de s'employer à améliorer ses propres performances», y compris en ce qui concerne l'adaptation et l'harmonisation de sa législation nationale avec les traités internationaux pertinents ainsi qu'à travers une participation accrue de tous les segments de la société dont les femmes qui représentent 31% des députés à l'Assemblée populaire nationale (APN) élus en 2012, a ajouté il encore déclaré.

Ce sont tous ces facteurs, avait-il précisé, qui valent d'ores et déjà, à la candidature de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme, le soutien de la Ligue arabe, de l'Union africaine et de l'Organisation pour la coopération islamique (OCI).

Créé en 2006, le Conseil des droits

de l'Homme est composé de 47 membres élus dont le tiers est renouvelé tous les ans tandis que les sièges sont répartis entre 5 groupes régionaux: Afrique (13 sièges), Asie-Pacifique (13), Amérique latine et Caraïbes (8), Europe occidentale avec Amérique du nord (7) et Europe orientale (6). Lors du scrutin, les pays doivent prendre en considération la contribution des candidats à la promotion et la protection des droits de l'homme, et leurs engagements dans ce domaine.

Outre l'Algérie, les 13 autres membres élus mardi sont l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, la Chine, Cuba, la Russie, la France, les Maldives, le Maroc, le Mexique, la Namibie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Royaume-Uni et le Vietnam.

Les 33 autres membres du Conseil sont l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, le Bénin, le Botswana, le Brésil, le Burkina Faso, le Chili, le Congo, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, les Emirats arabes unis, l'Estonie, les Etats-Unis, l'Ethiopie, le Gabon, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Kazakhstan, le Kenya, le Koweït, le Monténégro, le Pakistan, le Pérou, les Philippines, la République de Corée, la République tchèque, la Roumanie, la Sierra Leone et le Venezuela.

ALGÉRIE - FRANCE

Un prestataire extérieur à Annaba pour la réception des dossiers de demande de visa pour la France à partir de janvier

Le consul général de France à Annaba, Sameh Sefti a annoncé, mardi après-midi à Batna, qu'il a été décidé d'externaliser à partir de janvier prochain, la réception des dossiers de demande de visa pour la France, provenant des différentes wilayas nord-est du pays.

Lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques à la maison de culture «Mohamed Laïd Al Khalifa», organisée en coordination avec la chambre de l'industrie et du commerce «Les Aurès», M. Sefti a indiqué que «cette mesure vise à réduire le délai de traitement des dossiers de visa des 14 wilayas relevant de la compétence du consulat général de France à Annaba». «La capacité



d'accueil de ce prestataire extérieur avec lequel sera signé la convention dépassera de quatre, voire cinq fois nos capacités actuelles, ce qui permettra de réduire considérablement la période d'attente qui reste relativement longue à l'heure actuelle, en dépit des mesures

de facilitations que nous avons déjà prises», a souligné le même responsable.

À cette occasion, le consul général de France à Annaba a évoqué certains aspects relatifs au renforcement du partenariat et de la coopération entre les opérateurs économiques dans le souci d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations algéro-françaises.

Il a également écouté les préoccupations de certains opérateurs économiques de la wilaya.

M. Sefti s'est dit satisfait de se trouver pour la première fois à Batna qui est la 11^e wilaya qu'il visite en Algérie, depuis son installation l'anée dernière au consulat général de France à Annaba.

APS

ALGÉRIE - GRANDE BRETAGNE

Le révérend Steven Cesar met en garde contre le danger du sionisme chrétien

Le directeur de l'association du livre sacré en Grande Bretagne le révérend Steven Cesar a considéré à Alger qu'il n'y avait pas de différence entre les religions monothéistes mettent en garde contre le danger du sionisme chrétien qui repose sur la discrimination raciale.

Le révérend César qui était l'invité de l'émission «Sijalate» (débats) de Radio culture a affirmé qu'il n'y avait pas de différence entre les religions et que la terre appartenait à l'humanité tout entière pour y vivre en paix mettant en garde les chrétiens du monde contre les idées du sionisme chrétien. Il a préconisé une lecture de l'évangile authentique estimant que les politiques pouvaient transmettre le message en s'éloignant des idées ségrégationnistes reposant sur le seul pro-



fit matériel et qui sont à l'origine de guerres dévastatrices. Pour le révérend Cesar le sionisme chrétien véhicule une vision moderniste de la réalité mais implique une dénaturation de l'Evangile. Certains responsables britanniques ont contribué au cours des dernières années à la diffusion de ce concept, a-t-il soutenu.

Il est revenu sur les moyens mis en œuvre par ce mouvement pour propager ses idées dans le monde et convaincre ses adeptes de combattre ceux

qu'ils considèrent comme leurs ennemis, l'Islam en particulier. L'occasion était pour cet homme d'église de revenir sur les similitudes entre les préceptes de l'islam et du véritable christianisme.

Le révérend Steven Cesar visite l'Algérie à l'invitation de l'église de la Trinité en Algérie représentée par le pasteur Hamdi Sadki Daoud qui l'a convié à visiter l'établissement ecclésiastique et y officier durant la période du 11 au 18 novembre.

ALGÉRIE - TUNISIE

Derdouri: Les TIC, un moteur de croissance pour l'économie et gisement d'emplois

L'industrie du multimédia constitue «l'un des moteurs de croissance pour les pays qui veulent rattraper leur gap» numérique, a souligné hier à Tunis Mme Fatma Zohra Derdouri, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et la communication.

«L'industrie du multimédia, où le secteur des TIC constitue l'un des moteurs de la croissance, est un gisement d'emplois prometteur pour les pays qui veulent rattraper leur gap numérique», a souligné Mme Derdouri lors du Forum international des TIC ouvert mardi dans la capitale tunisienne et où l'Algérie est l'invité d'honneur.

«L'introduction des nouvelles technologies dans les entreprises est un enjeu pour la compétitivité et à l'avenir les opportunités offertes par l'utilisation des TIC dans la gestion des flux de production, la conquête de nouveaux marchés, la gestion financière où les relations humaines est plus qu'essentielle», a souligné encore Mme Derdouri.



«Cette prise de conscience, a-t-elle ajouté, ne peut venir que des entreprises elles-mêmes, l'Etat doit lever les hésitations qui peuvent aussi exister face aux décisions d'investissements dans ce secteur». Pour la ministre, les PME-PMI peuvent bénéficier au mieux des opportunités d'ouverture du marché que représente le développement du commerce électronique. «Le e-commerce étant une activité qui a fait ses preuves, le meilleur moyen d'encourager son adoption par les PME-PMI est de mettre en valeur des

exemples de réussite (best-practices) et favoriser les échanges d'expériences», dira Mme Derdouri.

Evitant, par ailleurs, les perspectives de développement des TIC en Algérie, la ministre a souligné que l'Algérie «consolidera les actions de nature à favoriser le déploiement du haut débit» pour tous, en facilitant la création de pôles de compétences dédiés aux TIC.

«L'immensité du territoire algérien implique de lourds investissements dans la construction et la sécurisation du réseau composé d'un backbone de 62.000

km de fibre optique et près de 45.000 km de faisceaux hertziens numériques», explique-t-elle.

«C'est dans ce sens qu'une connectivité numérique plus importante sera réalisée dans les années à venir que l'Etat veille au développement d'un accès à tous», a indiqué Mme Derdouri en ajoutant que «l'Algérie poursuivra les actions à même de favoriser les retombées de ce secteur sur la croissance et le développement».

Il s'agira encore de favoriser et de faciliter la création de pôles de compétences dédiés aux TIC qui pourront répondre aux besoins internes et éventuellement exporter leurs produits et services», a-t-elle souligné.

«Ces mesures faciliteront l'appropriation des TIC par les entreprises et les administrations pour qu'elles puissent mieux délivrer leurs services et produits et de prospecter de nouvelles opportunités commerciales», affirme encore Mme Derdouri.

ALGERIE-TUNISIE : Les aspects liés à la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur passés en revue

Les aspects liés à la coopération algéro-tunisienne dans le secteur de l'enseignement supérieur ont été évoqués mardi à Alger par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarek, et l'ambassadeur de Tunisie en Algérie, Mohamed Nadjib Hachana. «Au cours de cette audience, les deux par-

ties ont passé en revue l'état de la coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de même qu'elles ont examiné l'ensemble des aspects liés au volet de la formation et de l'encadrement», indique un communiqué du ministère, soulignant que les deux parties se sont «longuement attar-

**ALGÉRIE - JAPON
M. Ghoul insiste sur la formation, la recherche et la coopération pour promouvoir les sciences de la mer en Algérie**



Le ministre des Transports, M. Amar Ghoul, a insisté mardi à Bou Ismail (Tipasa) sur l'importance d'une formation de qualité, sur la recherche appliquée et sur une coopération efficace dans la promotion des sciences de la mer en Algérie pour en faire «une référence régionale et continentale».

Cette recommandation a été émise par le ministre lors de l'ouverture du Séminaire international sur l'appui de la formation maritime dans les pays du Moyen Orient et d'Afrique francophone, organisé pendant trois jours à Bou Ismail par le ministère des Transports, en coordination avec l'Agence japonaise internationale de coopération, et avec la participation de la Tunisie, du Maroc, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et de la Turquie, en présence des ambassadeurs du Japon et de Turquie en Algérie.

Sauvant la coopération algéro-nippone dans le domaine de la formation maritime, M. Ghoul a rappelé que le partenariat en la matière a été instauré depuis 1990 entre l'Algérie et l'Agence japonaise.

Le ministre a rappelé, à l'occasion, les mesures prises au profit de la promotion de la formation dispensée par l'Ecole supérieure de la marine nationale, tout en s'engageant à faire de cette institution un «pôle d'excellence au niveau africain et du Moyen Orient», en mettant à sa disposition, a-t-il dit, les moyens requis pour ce faire.

Pour sa part, le directeur général du département Asie et Océanie au ministère des Affaires étrangères, M. Deragui Mohamed-Lamine, a exprimé la détermination de la diplomatie algérienne à poursuivre et à renforcer son soutien à toutes les activités et initiatives académiques et scientifiques entre le Japon et l'Algérie, tout en rappelant que l'organisation de ce séminaire s'inscrit dans le cadre d'une coopération multilatérale. De son côté, l'ambassadeur du Japon en Algérie a rappelé la forte coopération instaurée entre son pays et l'Algérie dans le domaine de la marine, qui a connu une dynamique nouvelle depuis 2011, a-t-il relevé, avant de considérer que cette rencontre constitue «une étape importante dans la mise en œuvre de la coopération entre les deux pays, visant à renforcer les mécanismes de la formation dans le domaine maritime.»

«La dynamique impulsée à cette coopération vise à la mise en place d'un réseau de formation entre les écoles et les Instituts maritimes de l'Afrique et du Moyen-Orient», a souligné ce diplomate.

dées sur ce point en raison de son importance sur l'avenir des futurs diplômés».

Les deux parties ont également exprimé leur volonté de renforcer davantage la coopération bilatérale ainsi que les échanges interuniversitaires».

APS

RUSSIE - IRAN

Nucléaire : Moscou affirme que l'Iran n'est pas responsable de l'échec des négociations de Genève



L'Iran n'est pas responsable de l'échec des négociations en nucléaire tenues à Genève comme l'a affirmé le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a déclaré mardi une source au ministère russe des Affaires étrangères.

«Une telle interprétation simplifie à l'extrême et déforme même l'essence de ce qui s'est passé à Genève», a déclaré cette source, citée par les agences russes. «Le projet de texte commun préparé par les Américains convenait à la partie iranienne, mais dans la mesure où les décisions lors des négociations sont prises par consensus, il n'a pas été possible de trouver un accord final».

«Malheureusement, cela n'a pas été possible, mais pas par la faute des Iraniens», a-t-elle ajouté. Plutôt, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, avait rejeté les accusations de John Kerry.

Les six grandes puissances occidentales (Etats-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France et Allemagne) et l'Iran se sont réunis du 7 au 10 novembre à Genève pour trouver un accord sur le nucléaire iranien. Après plus de trois jours de discussions, les participants, au niveau ministériel, se sont quittés sans accord et ont convenu de reprendre les discussions le 20 novembre, selon la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton. Il s'agira du 3^e round de ces négociations en 6 semaines, le premier ayant eu lieu mi-octobre, à Genève. Des pays occidentaux soupçonnent l'Iran de chercher à obtenir l'arme atomique sous couvert de son programme nucléaire civil, ce que l'Iran dément catégoriquement.

TYPHON HAIYAN La Corée du Sud octroie une aide financière aux Philippines



La Corée du Sud a annoncé mardi l'octroi d'une aide financière aux Philippines, dont certaines régions du centre ont été dévastées par le typhon Haiyan.

Le ministère sud-coréen des Affaires étrangères a tenu une réunion d'urgence pour déterminer le plan de secours de Séoul pour les victimes touchées par Haiyan, l'une des plus puissantes tempêtes de l'histoire, qui a détruit vendredi et samedi derniers plusieurs îles au centre des Philippines, indique un communiqué du ministère.

L'aide octroyée est cinq millions de dollars américains, précise le texte. Selon des estimations de l'ONU, le super-typhon Haiyan, qui a affecté près de 10 millions de personnes dans l'archipel, a entraîné la mort de près de 10.000 personnes et le déplacement de 660.000 autres.

Le gouvernement sud-coréen a également annoncé l'envoi d'une équipe de secours d'urgence composée de vingt professionnels médicaux, 14 secouristes et plusieurs responsables du gouvernement.

ACHOURA

La «kechkcha», une tradition incontournable pour fêter Achoura à Constantine

A Constantine, la célébration de la fête de Achoura, demeure un moment festif perceptible jusque dans les marchés de la ville et chez les commerçants de la médina de l'antique Cirta, richement achalandés en la circonstance.

La «kechkcha», un alléchant mélange coloré de friandises diverses, de fruits secs, de chocolat et de dattes qu'on déguste en soirée, la veille de la fête, relève d'un rituel ancestral qui a résisté au temps et traversé les générations.

Marchés inondés de cacahuètes, de fruits secs, de bonbons et de chocolat

À la Souika, dans la vieille ville, tout comme dans les marchés du centre de l'antique Cirta, les commerçants se sont mis, ces derniers jours, en «mode kechkcha», dressant de véritables monticules de cacahuètes grillées aux côtés de pistaches, de noix de cajou, d'amandes et de fruits secs entremêlés de bonbons, de chocolat et de dragées. Dans un effort supplémentaire, sans doute pour mieux écouter leurs marchandises, certains commerçants proposent des paniers en osier contenant toute la gamme de la «kechkcha» enveloppée dans du papier cellophane, et agrémentée de bonbons et du chocolat, de quoi mettre de l'eau dans la bouche des nombreuses ménagères défilant devant ces étals hautement colorés. Cette année encore, les prix de la «kechkcha» se sont vu pousser des ailes, mais cela ne semble avoir aucun effet dissuasif sur les consommateurs qui affluent nombreux vers les marchés et ne se privent pas de ce moment joyeusement célébré.

Fêter la tradition, réunir, au bonheur des enfants, les membres de la famille, le soir autour d'une sinia (plateau en cuivre) pour déguster la «kechkcha», avec du thé à la menthe, coute, en moyenne, jusqu'à 3.500 dinars. Sans



parler du repas «spécial fête» qui nécessite aussi de bien racler son portefeuille. En effet, Achoura, traditionnellement une journée de jeûne, est célébrée avec des plats traditionnels comme la «chechkouka» ou la «trida» des pâtes traditionnelles qui font la réputation de Constantine.

La «kechkcha», une tradition purement maghrébine

Célébrer Achoura avec tant de faste dans la ville des Ponts relance souvent le débat sur l'origine d'une telle festivité. Fatiha, enseignante dans une école coranique et étudiante en post-graduation à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader, affirme que dans les pays maghrébin «Achoura a été associée à des concepts culturels», d'où, a-t-elle indiqué «l'achat de friandises et de fruits secs pour célébrer événement dans la joie et en famille».

Achoura est mise à profit par de nombreux musulmans pour s'acquitter de la zakat, troisième pilier de l'islam. L'origine d'Achoura était une fête juive, marquant le souvenir du jour où Dieu donna la victoire au prophète Moussa et à ses compagnons alliés sur le Pharaon d'Egypte.

La fête de l'Achoura, 10^e jour du premier de l'année de l'Hégire (Mouharram) est entrée dans la sacralité de l'Islam quand le prophète Mohamed (QSSSL) a dit à ses disciples que «nous (les musulmans) sommes plus dignes de nous réclamer de Moussa...» et leur ordonna de jeûner deux jours, celui de Achoura et le jour d'avant ou d'après.

Un jeûne qui, comme au Ramadhan, donne lieu, le soir venu, à de somptueux banquets familiaux, ce qui n'est pas pour déplaire aux Constantinois, réputés pour être, dit-on, de fins gourmets.

Revivification de traditions de solidarité et culinaires dans le M'zab

L'attachement des habitants du M'zab (Ghardaïa) à revivifier les coutumes ancestrales pour la célébration de la fête de Achoura puise ses racines dans l'autenticité du patrimoine social et culturel de leur région.

Pour de nombreuses familles des ksour du M'zab, cette fête revêt une signification spirituelle et culturelle indéniable qui fait perpétuer des traditions à la fois historiques et d'une grande portée sociale telle le nettoyement des cimetières.

Cette action sociale, qui s'effectue le jour de Achoura, consiste à nettoyer et enlever les détritus et autres objets envahissants et polluants tel les sachets en plastique, et à désherber les espaces funéraires.

C'est aussi une occasion pour se recueillir sur les tombes des défunt proches et procéder au remplacement des palmes pennées que l'on place sur la tombe pour identifier le défunt et agrémenter l'environnement. La visite au cimetière est souvent accompagnée



d'une distribution de dattes et de pain pour les passants.

«C'est une tradition qui perdure et c'est bien que la communauté garde cet aspect des traditions», a affirmé Ami Ayoub, dont le visage n'a pas résisté aux séquelles du temps et regrrette toute tendance à l'oubli des traditions ancestrales.

«A chaque occasion, je me contente d'inviter mes enfants et mes petits-enfants pour leur inculquer cette tradition et consolider par la même les liens familiaux et redonner vie aux traditions ancestrales», a-t-il précisé.

De son côté, Hadj Bakir estime que Achoura est une

occasion idoine pour se tourner vers les voisins, s'enquérir de leur situation et partager avec eux les bons moments.

C'est un jour de partage, d'offrande et de charité. «Le tissu urbanistique des ksour de la pentapole est conçu d'une manière à réunir, côté à côté, les familles aisées et les familles nécessiteuses, ce qui permet la consécration de la culture de la solidarité sociale musulmane», a-t-il souligné. De nombreuses familles profitent de cette journée pour s'acquitter d'une contribution matérielle, la zakat, un des cinq piliers de l'Islam, qui

consiste à assister les plus démunis, signale-t-on.

Sur le registre culinaire, Achoura est un pur moment de plaisir où deux plats culinaires très prisé par les habitants des ksars du M'zab dénommés en tamazight «Ibaoun» et «Ouchou Tini» respectivement fèves et couscous à la sauce de datte, sont concoctés à l'occasion de la célébration de Achoura, fête du sauvetage du prophète Moïse de la poursuite de Pharaon, signale-t-on.

Perdue comme une fête de l'enfance, la tradition veut que la veille de Achoura, les femmes mettent à leurs enfants du «khôl» (poudre d'antimoine qu'on met sur le contour des yeux afin de les mettre en valeur), il donne au regard une profondeur et une luminosité mystérieuse. Le plupart des habitants de la région observent le jeûne la veille «tassouaa» (9^e jour du mois hégirien de Moharram) et le jour de Achoura «achoura» (10^e jour de Moharram), conformément à la sunna, signale-t-on.

APS

CONTREBANDE

Vingt-deux tonnes de farine et 2 250 litres de carburant saisis par les douanes à Reggane

Vingt-deux tonnes de farine et 2 250 litres de carburant ont été saisis dernièrement à Reggane, wilaya d'Adrar, par une brigade mixte douane-police, a-t-on appris mercredi auprès du service d'information de la direction régionale des douanes de Béchar.

L'opération, effectuée lors d'un barrage de contrôle dressé sur la route reliant Reggane à la localité frontalière de Bordj Badji-Mokhtar, a permis la découverte dans un camion de 440 sacs de farine de 50 kg chacun et de 2.250 litres de



carburant, destinés à la contrebande à travers les régions frontalières du sud-ouest du pays, a-t-on précisé de même source. Cette saisie a été opérée dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre les différents réseaux de contrebandiers et de trafiquants à travers les régions frontalières du sud-ouest du pays. Une opération similaire avait été opérée récemment par une autre brigade mixte, regroupant les douanes, les gardes-frontières et l'Armée nationale populaire (ANP), et s'était soldée par la récupération de 15 tonnes de farine et de 1.400 litres de carburant abandonnés par des contrebandiers dans une zone désertique de la localité de Timiaouine, dans la même wilaya.

CHASSE

Saisie à El-Bayadh de fusils de chasse sans documents et des munitions

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Labiodh Sidi Cheikh (El Bayadh), ont saisi des fusils de chasse sans documents, des munitions et une paire de jumelles, a-t-on appris mercredi du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya. L'opération a été déclen-

chée suite à des informations préliminaires de la brigade de Labiodh Sidi Cheikh faisant état de la détention d'armes à feu sans autorisation par des citoyens nomades dans les confins sahariens de la commune d'El-Benoud (200 km au Sud d'El-Bayadh), a-t-on signalé.

Muni d'un mandat de perquisition du parquet du tribunal de Labiodh Sidi Cheikh, les éléments de la Gendarmerie ont appréhendé quatre (4) personnes et saisi trois (3) fusils de chasse et 42 cartouches de calibre 12 mm, en plus d'une paire de jumelles, a précisé la même source.

Présentés mardi devant le procureur de la République du tribunal de Labiodh Sidi Cheikh, les mis en cause ont été remis en liberté et les armes ont été saisies, tandis que les investigations concernant cette affaire se poursuivent, selon le groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

BILAN MENSUEL DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ 388 affaires traitées durant le mois d'octobre 2013

Mouad B.

Les services de la Sûreté de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont traité durant le mois d'octobre écoulé, pas moins de 388 affaires liées à la criminalité et à la délinquance.

Ainsi, 7 126 personnes dont 3 de sexe féminin, 5 mineurs et un étranger ont été impliquées dont 19 ont été placées sous mandat de dépôt et 107 ont bénéficié de citation directe. En ce qui concerne les accidents de la route pour

ce mois d'octobre 2013, 63 cas ont été enregistrés sur le réseau urbain de la wilaya, et lors desquels 81 personnes ont été blessées. Selon les services de police, les causes directes de ces accidents de la route sont dues essentiellement à des erreurs humaines. Concernant le volet répression, les agents de l'ordre ont dressé 712 procès-verbaux et procédé au retrait de 153 permis de conduire. Aussi 18 véhicules ont été mis en fourrière. Pour les services d'urbanisme et de l'environnement, 27 affaires ont été traitées dont 17 concernant l'aménagement urbain.



TIZI OUZOU

20 ans de prison ferme pour kidnapping et attentats à l'explosif

Une peine de vingt ans de prison ferme a été prononcée, mardi soir, par le tribunal criminel près la cour de Tizi Ouzou, contre trois accusés reconnus coupables d'**«enlèvement avec violence pour obtention d'une rançon», «adhésion à un groupe terroriste», «homicide volontaire avec prémeditation», «pose d'explosifs sur la voie publique» et «installation de faux barrages».**

Un autre individu qui a comparu dans cette même affaire, a écopé quant à lui de 05 ans de réclusion criminelle. Les autres accusés au nombre de quatre ont été déclaré non coupables et bénéficié de la relaxe. Selon l'arrêt de renvoi de cette affaire, les accusés, originaires



du village Ighzer N'chbel, dans la commune de Boghni ont été enrôlés par le chef terroriste Benari Abderrahmane, pour commettre des attentats dans la région de Boghni au sud-ouest de la wilaya de Tizi Ouzou. Les trois principaux accusés, ont été les auteurs de l'attaque, en janvier 2011 de la

caserne de la garde communale d'Assi Youcef qui a fait un mort et 13 blessés, et de l'attentat à la bombe qui ciblé en mai de la même année une patrouille de la police ayant blessé un policier et deux citoyens, selon le même document.

Ils ont aussi organisé deux enlèvements dont ont

été victimes deux entrepreneurs de la daïra de Boghni, à savoir Delhoume Hamid, libéré contre le versement, par sa famille, d'une rançon de 04 millions de dinars et Hargaz Athmane, libéré contre une rançon de 10 millions de dinars, a-t-on indiqué durant le procès. Durant leur comparution, les 08 accusés ont nié en bloc les faits retenus contre eux.

Le terroriste Benari Abderrahmane, en fuite, et qui a été jugé par contumace dans le cadre de cette même affaire a été condamné à la peine capitale. Le représentant du ministère public, a requis la peine capitale contre tous les accusés, rappelle-t-on.

GHARDAÏA

Démantèlement d'un réseau de cambrioleurs

Intervenant dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa, ont démantelé le 31 octobre dernier, un vaste réseau de cambrioleurs, composé de 11 individus âgés entre 17 et 27 ans, spécialisé dans le vol de locaux commerciaux, a indiqué la direction générale de la Sécurité nationale.

Agissant sur la base d'informations ayant trait à l'existence d'un groupe d'individus, auteurs de plusieurs cambriolages de locaux commerciaux, qui formaient une association de malfaiteurs, les forces de police relevant de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa ont diligenté une enquête et intensifié les recherches sur le terrain ce qui a permis l'arrestation en flagrant délit de vol d'un local commercial de deux membres de cette bande âgés de 17 et 20 ans.

Poursuivant leur enquête, les policiers sont parvenus à identifier et à interpler cinq autres membres de ce réseau, âgés entre 19 et 27 ans.

Munis d'un mandat de justice, les enquêteurs ont perquisitionné le domicile de l'un des présumés suspects, ou il a été découvert un ordinateur et plusieurs armes blanches prohibées.

Après la formalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés par-devant la juridiction compétente.

SIDI BEL ABBÈS

Saisie de 5 kg de cannabis

Opérant dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, les éléments de Sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès, ont interpellé le 6 novembre dernier, deux quinquagénaires, impliqués dans un trafic de drogue et procédé par la même occasion à la saisie de 5 kg de cannabis, a indiqué dans un communiqué la Dgsn.

Suite à une enquête minutieuse, les forces de police ont procédé dans un premier temps, à l'arrestation d'un individu âgé de 53 ans en possession d'une quantité de cannabis. Aussitôt et à la suite d'un mandat de justice, les policiers ont procédé à la perquisition de son domicile, où il a été découvert 188 grammes de cannabis. La suite de l'enquête a par ailleurs donné lieu à l'identification et l'interpellation de son fournisseur, âgé de 43 ans, en possession de 4.970 kg de cannabis

TIZI-OUZOU

Un réseau de faussaires démantelé par la police

Lors d'une opération d'envergure, les forces de police relevant de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, ont démantelé le 7 novembre dernier, un réseau de falsificateurs de billets de banque composé de 3 individus, âgés entre 17 et 26 ans, et procédé à la saisie de 255 faux billets de différentes coupures. Agissant sur informations faisant état de l'activité délictueuse des membres de ce réseau, les policiers ont interpellé dans un premier temps deux individus âgés respectivement de 17 et 19 ans, en possession de dix (10) faux billets de banque en coupures de 500 DA. La poursuite de l'enquête a par ailleurs permis l'interpellation d'un troisième suspect âgé de 26 ans. La perquisition du domicile de ce dernier s'est soldée par la découverte d'un outil servant à la falsification de billets de banque. Peu de temps après, les enquêteurs sont parvenu à récupérer 1144 faux billets en coupures de 500 DA et 101 autres en coupures de 200 DA ainsi que 4 cartouches d'encre d'imprimantes, soigneusement enroulées dans un sachet en plastique, dissimulée sous un pont.

CHLEF

Arrestation d'un dangereux criminel

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Chlef ont réussi le 10 novembre dernier un véritable coup de filet en mettant la main sur un dangereux criminel âgé de 48 ans, faisant l'objet de 18 mandats d'arrêt, connu des services de sécurité pour son implication dans plusieurs affaires d'escroqueries, de faux et usage de faux et d'émission de chèques sans provision.

Cette importante opération a été rendue possible grâce à un appel téléphonique sur le numéro vert de la Sûreté nationale (15-48), parvenu d'un citoyen informant de la présence de l'individu en question à l'intérieur de son domicile sis dans l'un des quartiers de Chlef.

Aussitôt informés, les éléments de la police judiciaire se sont déplacés sur les lieux et procédé à l'arrestation du suspect qui n'a pas fait preuve de résistance. Après formalisation de la procédure judiciaire, l'individu a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné sa mise en détention.

PHILIPPINES

La lenteur d'aides humanitaires provoque des pillages

Les aides arrivaient mercredi au ralenti aux Philippines où une partie du territoire a été ravagée par le puissant typhon Haiyan qui a fait environ 12 000 morts et au moins 800 000 déplacés selon des estimations onusiennes, provoquant des scènes de pillages et des attaques contre les convois humanitaires. Alors que l'aide arrive au compte-goutte, certains survivants, affamés, se sont armés pour piller les bâtiments encore debout à la recherche de nourriture, selon plusieurs témoignages rapportés par les médias.

D'après les instances humanitaires, des scènes de pillages, des attaques menées contre des camions transportant de l'aide humanitaire et des évasions de prisonniers ont été signalées dans certaines zones affectées dans l'archipel, ce qui ajoute encore au traumatisme des survivants.

Huit personnes ont trouvé la mort dans l'affondrement d'un mur d'un entrepôt de riz lors de son pillage par des survivants sur l'île de Leyte, l'une des plus touchées par la catastrophe, selon la porte-parole de l'Autorité nationale de l'Alimentation, Rex Estoperez.

Les pillards sont repartis avec plus de 100 000 sacs de 50 kilos de riz chacun, a-t-il précisé, notant que les policiers et soldats qui gardaient les lieux avaient été totalement dépassés. Pour décourager les pillards, un couvre-feu a été instauré à Tacloban, quatre véhicules blindés et des centaines de soldats et de policiers ont été déployés à travers la ville.

Des milliers de personnes tentaient désespérément mercredi d'obtenir une place sur un des rares vols quittant une des zones les plus touchées par le typhon Haiyan, alors que la colère des survivants privés de tout montait face à l'arrivée atrocement lente de l'aide.

L'ONU estime que plus de 11 millions d'habitants, soit plus de 10% de la population du pays, ont été affectés par cette catastrophe, dont 673 000 ont été déplacés. Et selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), quelque trois millions de personnes ont perdu temporairement ou définitivement leur moyen de subsistance.

Afflux de promesses d'aide financière ou matérielle

Mercredi, les annonces ou promesses d'aide, financière ou matérielle, continuaient à affluer. L'aide profite aux zones affectées par le passage du typhon et distribuée par le Service gouvernemental philippin pour la protection sociale et le développement ainsi que par différents partenaires. L'agence de l'ONU avait annoncé auparavant face à cette situation d'urgence, qu'elle organisait un pont aérien pour transporter du matériel d'urgence vers les Philippines afin d'aider certaines parmi 9,8 millions de personnes affectées par le typhon.

Le Haut commissariat au réfugiés (HCR) prévoit d'acheminer par avion une aide d'urgence pour 16 000 familles et distribuera 50.000 lampes solaires qui peuvent aider à atténuer les risques de violences et à renforcer la protection des familles qui ont perdu leur maison.

L'Union européenne (UE) a débloqué mardi une nouvelle aide d'urgence de 10 millions d'euros pour lancer la reconstruction des régions dévastées par le typhon. Plutôt, l'Organisation des Nations unies avait lancé un appel aux dons à hauteur de 301 millions de dollars pour venir en aide aux Philippines.

Le Royaume-Uni va envoyer un navire et un avion de transport militaire aux Philippines, en plus d'une aide financière allant jusqu'à 10 millions de livres (12 millions d'euros). La Corée du Sud a annoncé l'octroi de 5 millions de dollars alors que la Chine a décidé de mettre de côté les vifs différends territoriaux qui l'opposent aux Philippines, et apporter toute son aide aux victimes du typhon en annonçant le versement de 100 000 dollars. Washington va déployer trois navires amphibiens, dotés de chalands de débarquement aux Philippines pour porter secours aux sinistrés, et le Japon est prêt à dépecher jusqu'à 1 000 soldats et fournir 10 millions de dollars pour des refuges d'urgence aux évacués et autres formes d'aide via les organisations humanitaires.

Cinq jours après le passage du typhon Haiyan, l'un des plus puissants à avoir jamais touché terre, accompagné de vents à plus de 300 km/h de vagues de plus de cinq mètres, les survivants des zones les plus touchées manquent d'eau et d'électricité. Le passage du typhon a fait environ 12 000 morts et au moins 800 000 déplacés selon des estimations de l'ONU, alors que le dernier bilan provisoire du gouvernement fait état de 2.275 morts et 80 disparus.

APS

VIOLENTE TEMPÊTE EN SOMALIE

Au moins 140 morts



Le cyclone qui s'est abattu le week-end dernier sur la région du Puntland, dans le nord de la Somalie, a fait au moins 140 morts et pourrait plus que doubler, a annoncé le gouvernement local. Les autorités ont décrété l'état d'urgence et lancé un appel à l'aide internationale. Le cyclone, qui a touché la région samedi, a été accompagné de pluies diluviales

qui ont provoqué des inondations dans la ville côtière d'Eyl, ainsi qu'à Dangaroyo et dans la capitale provinciale, Garowe. «Jusqu'ici, le bilan confirmé est de 140 morts mais nous craignons qu'il n'atteigne les 300 morts car beaucoup de personnes sont toujours portées disparues», a déclaré lundi soir le ministre de l'Intérieur du Puntland, Abdullahi Ahmed.

La principale route goudronnée, reliant la capitale du Puntland, Garowe, au port principal de Bossasso, a été coupée par les inondations, freinant la livraison de l'aide aux sinistrés. Des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont confirmé l'ampleur des destructions.

CLIMAT: Niveaux record de chaleur et des mers en 2013

L'Organisation météorologique mondiale a indiqué mercredi dans un rapport que l'année 2013 est l'une des dix années les plus chaudes depuis 1850 avec niveau record des mers, avertissant l'humanité du nombre grandissant des phénomènes extrêmes comme témoigne le récent typhon Haiyan.

Selon les chiffres provisoires de cette organisation, une agence spécialisée de l'ONU, (les définitifs prévus en mars 2014), 2013 est en passe de devenir l'une des dix années les plus chaudes depuis le début des relevés modernes en 1850.

but des relevés modernes

«Le niveau moyen de la mer a atteint un nouveau record en mars 2013», indiquent les experts. «Ce niveau s'est élevé à un rythme moyen de 3,2 millimètres par an (...) ce qui est proche du rythme d'environ 3 mm/an observé pendant la décennie 2001-2010 et correspond au double de celui enregistré au 20e siècle, qui est de 1,6 mm/an», avertissent-ils.

Les neuf premiers mois de l'année se situent, à égalité avec 2003, au septième rang des plus chauds à ce jour.

La plupart des régions ont connu des températures supérieures à la moyenne, en particulier l'Australie, le nord de l'Amérique du Nord, le nord-est de l'Amérique du Sud, l'Afrique du Nord et une grande partie de l'Eurasie. La période janvier-septembre 2013 a été plus chaude que celle correspondante de 2011 et de 2012, où le phénomène climatique La Niña avait provoqué un refroidissement.

D'après le secrétaire général de l'OMM, Michel Jarraud, «le niveau de la mer va continuer de s'élever en raison de la fonte

des calottes glaciaires et des glaciers. Plus de 90% de la chaleur supplémentaire issue des gaz à effet de serre est absorbée par les océans, qui vont continuer de se réchauffer et de se dilater pendant des centaines d'années».

Or, souligne-t-il, «la température mondiale de l'atmosphère en dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre a atteint de nouveaux sommets en 2012 et nous nous attendons à ce qu'elle atteigne des niveaux sans précédent à nouveau en 2013. Cela signifie que nous sommes voués à un avenir plus chaud.

Un tiers des Américains appelé à recevoir un traitement anti-cholestérol

Un adulte sur trois aux Etats-Unis est appelé à recevoir un traitement anti-cholestérol pour prévenir des infarctus et des attaques cérébrales, expliquent des cardiologues dans le guide clinique du Collège de cardiologie (ACC). L'ACC recommande désormais d'élargir l'usage des anti-cholestérol à titre préventif pour des adultes en bonne santé mais qui présentent un risque élevé de maladie cardiovasculaire, soit un Américain sur trois ou 33 millions de personnes. Cette recommandation apparaît dans la dernière mise à jour du guide clinique de l'ACC et de l'American Heart Association parue mardi et dont la précédente édition remonte à 2004. «La vaste majorité des attaques cardiaques et cérébrales pourraient être évitées si les personnes étaient conscientes de leur risque, et si elles avaient fait tout ce que nous savons efficace pour le réduire», assure le Dr David Goff, professeur de santé publique à l'Université du Colorado, qui a participé à cette mise à jour. «Ce document offre aux médecins le guide le plus complet et le plus à jour pour évaluer ce risque, ce qui leur permettra d'agir avec leurs patients pour éviter un infarctus ou un accident vasculaire cérébral», souligne-t-il. Les facteurs les plus connus contribuant à

l'athérosclérose (une accumulation de plaques dans les artères) sont l'âge, le taux de cholestérol, la tension artérielle, le tabagisme et le diabète que les médecins généralistes peuvent facilement identifier et intégrer dans une formule pour déterminer le risque, précisent ces cardiologues. La définition de cholestérol trop élevé n'est pas modifiée mais la stratégie de traitement change, insistent-ils. «L'impact probable de ces nouvelles recommandations est qu'il y aura beaucoup plus de personnes devant bénéficier des statines qui en prennent, et beaucoup moins avec un faible risque cardiovasculaire qui se verront prescrire ces médicaments», a précisé le Dr Neil Stone de l'Université Northwestern, qui a présidé le groupe chargé de réviser le guide clinique de cardiologie. Mais ces cardiologues insistent sur l'importance du mode de vie pour réduire le risque cardiovasculaire avec un régime alimentaire approprié et suffisamment d'exercice physique. Dans le passé, l'évaluation du risque cardiovasculaire ne se concentrait que sur les maladies coronariennes, ignorant le risque d'accidents vasculaires cérébraux, quatrième cause de mortalité chez les femmes et les Afro-américains aux Etats-Unis qui y sont plus susceptibles.

EXPLOSION D'UNE BOMBE EN AFRIQUE DU SUD

2 morts et cinq blessés à Johannesburg



Deux personnes ont été tuées et cinq autres ont été blessées dans l'explosion d'une bombe mardi à Johannesburg, a annoncé la police.

La bombe a explosé au coin des rues Bradford et Nico dans la ville de Johannesburg, a indiqué la police, précisant que trois blessés se trouvaient dans un état critique.

On ignore pour l'instant l'origine de l'explosion, a ajouté la police.

LUTTE CONTRE LA PNEUMONIE:

La nécessité d'introduire le vaccin anti pneumo-coccique dans le calendrier vaccinal de l'enfant en Algérie a été mise en avant mardi à Alger, vu son rôle dans la lutte contre la pneumonie et la réduction de la mortalité infantile.

Lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la journée mondiale de la pneumonie, Mme Zakiya Arrada, professeur en pédiatrie au CHU Nafissa Hamoud (Hussein Dey, Alger), a indiqué que l'infection au pneumocoque «représente une partie très importante de la pathologie de l'enfant et considérée comme la première cause de mortalité et de morbidité chez l'enfant de moins de cinq ans», ajoutant qu'elle touche principalement les enfants qui vivent dans des conditions socioéconomiques sont défavorisées.

Elle a souligné qu'il s'agit d'une maladie qui «pourrait être évitée, en partie, par une vaccination», déplorant le fait que cette vaccination ne soit pas encore pratiquée en Algérie. «La vaccination contre le pneumocoque ne fait pas encore partie du calendrier vaccinal de l'enfant en Algérie», a-t-elle indiqué, exprimant son espoir qu'elle sera introduite le plus tôt possible, vu son rôle dans la lutte contre cette pathologie et dans la réduction de la mortalité chez les enfants.

Pr. Addara a indiqué, à ce propos, que «les pouvoirs publics sont sensibilisés sur ce problème, par le biais des sociétés savantes, les pédiatres et les épidémiologistes», précisant qu'ils sont (pouvoirs publics) en train de l'étudier à travers la mise en place d'un comité technique en vue notamment de réaménager le calendrier vaccinal, et introduire d'autres vaccinations, dont la vaccination anti pneumo-coccique».

La spécialiste a mis l'accent, dans le même cadre, sur l'importance de pré-

L'importance du vaccin anti pneumo-coccique mise en avant à Alger



vention contre les infections, et qui doit porter sur différentes actions, en particulier l'allaitement maternel qui aide l'organisme du nourrisson à mieux se défendre, éviter les facteurs de contaminations tel que le tabagisme passif, et de veiller sur l'hygiène». «Mais la vaccination demeure la pierre angulaire de cette prévention», a insisté la Pr. Arrada.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pneumonie est une cause majeure de mortalité chez l'enfant de moins de 5 ans, et tue chaque année 1,2 millions d'enfants, soit 18% des décès dans cette tranche d'âge. L'OMS souligne également qu'il s'agit de «la première cause de décès évitable par la vaccination». L'organisation a engagé un programme mon-

dial de lutte contre la pneumonie, comportant plusieurs actions pour réduire la morbidité et la mortalité par les infections à pneumocoque. Il porte sur la «protection des jeunes nourrissons par l'allaitement exclusif jusqu'à l'âge de six mois, la lutte contre la malnutrition, la prévention du petit poids de naissance».

L'OMS recommande également l'introduction du vaccin anti pneumo-coccique dans le Programme élargi de vaccination (PEV), dans le cadre de la prévention des maladies infectieuses évitables par la vaccination».

Le troisième axe d'action contre le pneumocoque, concerne, quant à lui, le traitement précoce des infections à pneumocoques par un antibiotique adapté.

Le comité d'experts recommande le maintien du dispositif de renforcement de surveillance

Le comité d'experts chargé de prévention et de lutte contre le paludisme, a recommandé le maintien du dispositif de renforcement de surveillance et de lutte contre le paludisme déjà mis en place, depuis le 2 octobre dernier, indique mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le comité d'experts, qui s'est réuni en date du lundi 11 novembre 2013 au siège de la direction générale de la prévention et de la promotion de la santé, pour évaluer la situation épidémiologique en matière de paludisme, a recommandé le maintien de ce dispositif mis en place le 2 octobre dernier par le ministère, et comprenant notamment la poursuite, de façon soutenue,

des actions de lutte antivecto-rielle. «La poursuite et le maintien régulier des opérations de remblayages, comblements, drainage et réparation de fuites jusqu'à tarissement de toute collection d'eau, l'ensemencement des points d'eau par un poisson larvivore, le gambusia pour les collections d'eaux profondes et la poursuite du dépistage passif pour tout patient présentant une fièvre avec une notion de séjour en pays d'endémie palustre», figurent parmi les recommandations du comité d'experts.

Le comité a également recommandé la programmation d'une mission d'évaluation de la situation à Ghardaïa pour apprécier les résultats des mesures sectorielles et intersectorielles mises en place, a-t-on ajouté. Concernant la gestion

du risque inhérent au paludisme lors d'un voyage en zone d'endémie (à l'aller et au retour), le comité d'experts a insisté sur la nécessité pour «tout voyageur qui s'est rendu dans une zone d'endémie de paludisme (Afrique et Asie en particulier) et notamment tout supporter qui s'est déplacé au Burkina-Faso et qui présente de la fièvre dans un délai de deux mois depuis son retour en Algérie, et qui doit rapidement consulter un médecin».

En outre, «toute personne qui effectue un déplacement dans un cadre touristique professionnel ou autre, doit appliquer scrupuleusement la chimoprophylaxie contre le paludisme prescrite par le médecin et respecter les règles préventives requises», a-t-on souligné. Concernant l'analyse de la si-

tuation et l'étude des rapports d'inspection, le comité d'experts a examiné «les différents dispositifs précédemment mis en place par le ministère, notamment le dispositif relatif au renforcement de surveillance et de lutte contre le paludisme pour les wilayas frontalières, dispositif reconduit annuellement à chaque début de la saison d'autonomie».

A la lumière de ces dispositifs et après étude de l'ensemble des cas enregistrés à travers le pays, le comité d'experts a estimé devoir distinguer deux situations: la situation à Ghardaïa et celle concernant les cas déplacés dans les différentes structures de santé du pays, a-t-on ajouté.

rectement liés à l'accident atomique du 11 mars 2011. Ils fondent cet avis sur des données comparatives, notamment dans le cas du désastre de Tchernobyl, en 1986 en Ukraine.

Il serait selon eux encore trop tôt pour que ces cancers soient déjà apparus, seulement deux ans et demi après la catastrophe, alors qu'il est estimé qu'il faut de 3 à 5 ans pour qu'on puisse établir un lien de cause à effet. Toutefois, les parents des enfants concernés ne peuvent s'empêcher de penser que la cause est bel et bien l'exposition aux rayonnements (et notamment à l'iode 131) lors des premiers jours suivant la catastrophe.

La thyroïde est une éponge à iode (matière première pour la fabrication des hormones thyroïdiennes), en particulier chez l'enfant en croissance. Cette glande est donc particulièrement vulnérable aux émissions d'iode 131 radioactif, en cas d'accident nucléaire. C'est pourquoi l'on recommande alors l'absorption d'iode stable afin de rassasier au préalable la thyroïde. Toutefois, dans le cas de Fukushima, cette mesure n'a pas été prise.

**FUKUSHIMA
26 cas
de cancer de
la thyroïde
confirmés
probablement
victimes du
désastre
atomique**

PARLEMENT

Boudiaf annonce la révision prochaine du code de la santé



Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdellmalek Boudiaf a affirmé mardi que le code de la santé de 1985 fera l'objet d'une révision, car «il ne répond plus aux exigences actuelles». M. Boudiaf qui a présenté un exposé sur le secteur et ses perspectives devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN, a souligné que des préparatifs sont en cours pour la révision du code de la santé (05-85) qui, a-t-il dit, «ne répond plus aux exigences actuelles du secteur».

A cet effet, le ministre a invité tous les acteurs et praticiens au «dialogue pour l'élaboration d'une politique de santé efficace au service du malade en Algérie». Les premières priorités du secteur consistent en la réforme de la gestion des établissements hospitaliers, notamment les urgences médicales qui, a-t-il dit, «réflètent la réalité de la santé dans chaque établissement de santé».

Le ministre a ajouté que «la santé est malade» en Algérie, en raison de «problèmes de gestion enregistrés au niveau local», indiquant avoir donné des instructions aux directeurs de santé pour organiser des rencontres au niveau des hôpitaux pour «s'enquérir de près de la réalité de la santé dans les établissements relevant de leur compétence».

Concernant les urgences médicales, le ministre a relevé «une amélioration» de ce service, ajoutant que les visites inopinées qu'il a effectuées dans plusieurs wilayas du sud du pays étaient «très encourageantes».

Il a, par ailleurs, noté plusieurs lacunes lors de ses visites, comme «le non port de tablier par le personnel et la transformation des cours de certains hôpitaux en parking et autres». M. Boudiaf a affirmé que l'installation mardi d'une commission nationale ad hoc pour examiner la manière de gestion du secteur de la santé permettra de remettre le secteur sur «les rails».

Concernant le cancer, le responsable du secteur a indiqué que les statistiques présentées auparavant sur le nombre de malades «ne sont pas réelles», «dans la mesure où elles ne répondent pas aux normes internationales, d'autant que la majorité des Algériens ne recourent pas au dépistage précoce du cancer».

Il a annoncé l'acquisition prochaine d'appareils «de haute qualité» consacrés au traitement du cancer, ajoutant que la carte de la santé fera prochainement l'objet de révision à l'échelle nationale. S'agissant des perturbations dans la distribution des vaccins, il a indiqué avoir accordé à tous les directeurs de santé à l'échelle nationale un délai jusqu'au 20 novembre, pour déposer la liste de leurs besoins en vaccins auprès de l'Institut Pasteur.

APS

Comment dorment les enfants ?

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il passe moins de temps à dormir, plus de temps à découvrir le monde, et secale peu à peu sur le rythme des adultes. Néanmoins, il est important de continuer à respecter son horloge interne pour favoriser son sommeil et sa bonne santé.

De quatre mois à un an

Les horaires de l'enfant se stabilisent lorsqu'il atteint l'âge de quatre mois. Il dort de quinze à dix-huit heures par jour, avec des nuits complètes de neuf à douze heures. Vers six mois, le bébé dort de quatorze à dix-huit heures par jour avec une courte sieste le matin, une plus longue en début d'après-midi et une troisième plus courte en fin d'après-midi. Si possible, conservez deux siestes par jour au moins jusqu'à l'âge de un an. Même s'il ne semble pas toujours dormir, allongez-le dans son lit, il se reposera tout de même. Au-delà de un an, la sieste du matin devient inutile pour la plupart des enfants : une longue sieste dans l'après-midi suffit. Essayez de coucher votre enfant à heures régulières, tant le soir que pour les siestes. Le soir, mettez-le au lit tôt, entre 20 heures et 21 h 30 selon votre rythme à vous, mais sans attendre qu'il présente des signes de fatigue. Idéalement, le couchage doit se faire lorsque l'enfant montre des signes d'endormissement ; il bâille, se frotte les yeux, suce son pouce ou son doudou, demande un câlin, etc.

Le matin, si vous devez réveiller votre enfant pour l'emmener à la crèche ou chez la nounrice, essayez de le réveiller entre deux cycles de sommeil, même si cela revient à le réveiller plus tôt qu'il n'est nécessaire pour être prêt à l'heure. Mieux vaut un sommeil plus court qu'un réveil dans une phase de sommeil profond, qui laissera votre enfant grognon et fatigué toute la journée. Ce conseil est applicable à tout âge.

De un à trois ans

À partir de un an, votre enfant peut refuser d'aller se coucher parce qu'il a du mal à décrocher des activités de la journée. Pour faciliter l'endormissement, il est important de disposer d'un moment de disponibilité complète où l'ensemble des petits rituels du coucher seront respectés : par exemple la toilette, la mise en pyjama, la lecture d'une histoire, une berceuse, un câlin ou le coucher du doudou. Douceur et fermeté sont nécessaires pour faire comprendre à l'enfant qu'il est temps de dormir.

C'est également à cet âge que les enfants commencent à avoir des cauchemars ou des terreurs nocturnes, en particulier dans un lieu étranger, ou si les rituels du coucher n'ont pas été respectés. Vers l'âge de deux ans, un enfant dort entre douze et quatorze heures par jour, réparties en dix ou douze heures par nuit et une sieste de deux heures. Ce petit somme de l'après-midi doit être maintenu le plus souvent et le plus longtemps possible.

De trois à six ans

À cet âge, l'enfant entre à l'école maternelle, il est donc important de le coucher un peu plus tôt le soir, vers 19 ou 20 heures, pour se caler sur les horaires de l'école. Certains enfants de cet âge connaissent une peur irrationnelle d'aller se coucher, parfois liée à des moments d'angoisse vécus



dans l'état de semi-conscience qui précède le sommeil : chute dans le vide, secousse du corps, sensation de paralysie, etc. Le lendemain, l'enfant se souvient de ces illusions sensorielles qui peuvent nourrir une peur d'aller se coucher. Parlez-en avec lui pour le rassurer.

Le passage à l'heure d'été

Tout changement dans le rythme du sommeil a un impact sur l'enfant. Ainsi, certains enfants ont parfois du mal à s'adapter au passage à l'heure d'été et montrent des difficultés à s'endormir, de la fatigue ou de la nervosité, parfois pendant plusieurs semaines.

Mais l'heure d'été a également des effets positifs : en allongeant la durée du jour, elle favorise la pratique d'activités physiques et sportives bénéfiques pour la santé... à condition qu'elles ne se fassent pas au détriment du temps de sommeil.

De six à douze ans

Entre six et douze ans, le sommeil de l'enfant ressemble beaucoup à celui d'un adulte. Il dort moins de douze heures et ne fait plus de sieste l'après-midi. Il se dépense beaucoup pendant la journée et s'endort généralement facilement le soir. La durée du sommeil varie selon l'enfant. S'il montre des signes d'irritabilité en journée, ou s'il fait de longues grusses matinales en fin de semaine, c'est sans doute qu'il ne dort pas assez la nuit.

Assurer un sommeil réparateur à ses enfants

Quelques principes simples permettent à votre enfant de s'endormir sereinement et d'être suffisamment reposé : régularité des horaires, environnement calme et confortable, disponibilité des parents au moment du coucher. En respectant ces règles de base, votre enfant ne vivra pas l'heure du coucher comme une punition ou un moment d'anxiété.

Maintenir un rythme de sommeil régulier

Mettez votre enfant au lit à des heures régulières et couchez-le suffisamment tôt pour qu'il puisse dormir selon ses besoins. Un rythme irrégulier perturbe les phases du sommeil ; l'enfant a du mal à dormir la nuit et sera fatigué la journée. Ce besoin de régularité dans les horaires ne concerne pas seulement le moment du coucher. Pour que l'enfant dorme bien, il est préférable que le rythme de l'ensemble de sa journée soit régulier : repas, école, jeux, bain, télévision, etc. Une journée bien remplie apporte la fatigue nécessaire à un sommeil profond et de qualité. Limitez cependant les activités trop stimulantes en soirée (sport ou jeux violents, par exemple) qui ont tendance à nuire à l'endormissement. Préférez les activités plus calmes comme dessiner, regarder un dessin animé, lire ou écouter une histoire.

Créer un environnement calme et confortable

Pour qu'un enfant dorme bien, maintenez un certain calme dans la maison tout entière : évitez de faire du bruit, baissez le volume de la télévision. La chambre ne doit pas être surchauffée ni trop éclairée, même si une veilleuse destinée à le rassurer n'est pas gênante pour son sommeil. À partir d'un certain âge, placez une lampe de chevet à portée de sa main pour qu'il puisse allumer la lumière s'il le désire. La taille de son lit doit lui permettre de choisir sa position pour dormir.

Ritualiser le coucher des enfants

Les petites habitudes du coucher permettent une séparation en douceur. L'enfant est rassuré et peut s'endormir paisiblement.

Il s'agit en quelque sorte d'une mise en scène, dans laquelle interviennent habitudes et objets familiers tels que le pyjama, le doudou, la lecture ou la veilleuse, par exemple.

Après le brossage des dents et la mise en pyjama, vous pouvez vous asseoir sur le bord de son lit, lui lire une histoire, chanter une berceuse, lui faire un câlin, parler avec lui de sa journée, lui dire bonne nuit et enfin quitter la pièce.

Vous devez faire les choses en douceur mais avec une certaine fermeté afin d'éviter de céder au chantage de l'enfant qui veut retarder votre départ («Encore un bisou !», «Encore une histoire !»).

Vous pouvez céder une fois, pour lui faire comprendre que vous restez attentif à ses besoins, mais pour mieux partir après. S'il se met à pleurer, évitez d'accourir de suite pour que cela ne devienne pas une habitude.

Vers l'âge de deux ans, il n'est pas rare qu'un enfant refuse de s'endormir sans la présence d'un de ses parents. Essayez de ne pas céder car cette habitude est difficile à supprimer par la suite.

Après le rituel du coucher, quittez la chambre. Laissez-le pleurer quelques minutes, puis revenez le rassurer et répétez les dernières phases du rituel.

S'il continue à pleurer après votre départ, attendez un peu plus longtemps que la première fois avant de revenir le voir. Esparez de plus en plus vos visites. Votre enfant comprendra que, même dans une autre pièce, vous restez présent et vigilant. Il finira par s'endormir.

Gardez ce rituel lorsqu'il ne dort pas à la maison.

Pensez à apporter ses objets familiers et surtout n'oubliez pas son doudou préféré (dont il est préférable d'avoir plusieurs exemplaires !). Si pour une raison ou pour une autre vous ne pouvez pas être présent au moment du coucher, préparez-le à cette petite entorse au rituel dès le matin. Rassurez-le en lui précisant que vous viendrez lui dire bonne nuit dans son sommeil.

Comment aider son bébé à faire ses nuits ?

Le premier mois, le nourrisson dort au mieux trois ou quatre heures d'affilée. Il lui est donc impossible de faire des nuits complètes. Son sommeil et son éveil dépendent de ses besoins nutritionnels et de son horloge interne qui ne distingue pas encore le jour de la nuit. Respectez son rythme, en particulier celui des tétées, vous aiderez le bébé à réguler son sommeil. Un bon moyen de vous adapter à son sommeil haché consiste à dormir en même temps que lui.

À cours de son deuxième mois, l'enfant dormira un peu plus la nuit (six à huit heures) sans manger. De nouveau, adaptez le rythme des tétées à son rythme. Peu à peu son horloge interne va se régler sur l'alternance du jour et de la nuit, jusqu'à ce qu'il fasse des nuits complètes, en général vers trois ou quatre mois. Avec un peu de patience, vous pouvez l'aider dans cette transition : Donnez les tétées nocturnes dans le calme et le silence, avec une simple lumière tamisée. Elles se différencient ainsi naturellement des tétées données pendant la journée. Parlez-lui doucement à voix basse. Suivez la tétée d'un câlin plus bref que ceux de la journée, ne tardez pas à le recouvrir après son rot. Ne vous inquiétez pas s'il ne prend pas beaucoup de lait, avec le temps la têtée nocturne va disparaître. Évitez de lui donner à manger dès qu'il bouge ou émet un son, au risque de voir perdurer les réveils nocturnes.

Installez une certaine régularité dans ses activités de la journée : les repas, la promenade, le bain, le moment avec papa, etc. L'enfant va s'habituer à cette succession d'activités et allonger petit à petit ses moments d'éveil pendant la journée, et son sommeil durant la nuit. Commencez à ritualiser le coucher : changez-le, mettez-lui son pyjama, tirez les rideaux, couchez-le, dites-lui bonne nuit avec un câlin, allumez son mobile musical ou chantez-lui une berceuse, puis quittez la pièce. Ce rituel le rassurera et lui indiquera que c'est l'heure de dormir. Les premières semaines, votre enfant s'endormira dans vos bras, puis de plus en plus souvent dans son lit.

Faites de son lit un espace rassurant et familier. Idéalement, son lit ne doit pas être trop près de celui des parents pour éviter qu'il ne sente en permanence la présence de ceux-ci autour de lui. Si vous allez chez des amis, emportez un lit pliant et recréez cet espace protégé. Parfois, le bébé inverse son cycle jour-nuit. Dans ce cas, il faut l'aider à reprendre progressivement un cycle normal en le laissant éveillé plus longtemps pendant la journée.

Comment dorment les nourrissons ?

C'est au cours des quatre premiers mois que les nourrissons organisent petit à petit leur sommeil et acquièrent des horaires stables. À cet âge, le rôle des parents est de les aider à s'habituer aux rythmes quotidiens et à différencier le jour de la nuit. Cet apprentissage nécessite parfois un peu de fermeté, enrobée de beaucoup de douceur.



Combien d'heures un nourrisson doit-il dormir ?

Lors de la semaine qui suit la naissance, le nourrisson dort généralement de vingt à vingt-trois heures par jour, puis de dix-sept à vingt heures jusqu'à l'âge de un mois. Ses heures de sommeil diminuent progressivement au fur et à mesure qu'il grandit et s'éveille, pour atteindre seize à dix-huit heures vers quatre mois. Au début de sa vie, votre bébé est réveillé toutes les trois ou quatre heures par la faim.

Il est important de vous adapter à ce rythme et de respecter le sommeil de votre enfant. Pas question de le réveiller parce que c'est l'heure théorique de la tétée ! Idéalement, il est préférable de placer votre bébé dans son lit après le câlin qui suit la tétée. S'il pleure, il est préférable de rester ferme et de ne pas le reprendre dans vos bras, quitte à poser une main sur lui pour le rassurer.

Peut-on réveiller un nourrisson si nécessaire ?

Pour réveiller un nourrisson, il est indispensable de repérer dans quelle phase du sommeil il se trouve. Chez les tout-petits, chaque cycle de sommeil débute par une vingtaine de minutes de sommeil lent, divisé en sommeil léger (l'enfant garde son tonus musculaire et réagit aux bruits et au toucher) et en sommeil profond (l'enfant est détendu et ne réagit plus aux bruits). Le sommeil lent est suivi d'une vingtaine de mi-

nuites de sommeil paradoxal durant lequel on observe des mouvements du visage et des yeux, ainsi qu'une respiration irrégulière. Le passage d'un cycle au suivant se traduit par une phase intermédiaire où le bébé souffre et bouge.

Si l'on doit réveiller un nourrisson, il est préférable d'attendre qu'il soit dans une phase de sommeil léger ou intermédiaire. Le réveiller à un autre moment sera difficile et l'enfant sera grognon et perturbé. Néanmoins, réveiller un nourrisson doit rester exceptionnel.

Comment coucher un bébé ?

Il est recommandé de coucher un bébé sur le dos ou, éventuellement, sur le côté. L'abandon de la position sur le ventre a fait significativement diminuer le nombre d'enfants victimes de mort subite du nourrisson (voir ci-dessous). Vers cinq ou six mois, il choisira de lui-même sa position préférée et pourra éventuellement dormir sur le ventre (le risque de mort subite est faible après l'âge de six mois).

Pour éviter qu'il ne glisse sous les couvertures, couchez votre bébé de manière à ce qu'il touche le pied du lit ou, mieux, faites-le dormir dans une turbotte ou gîtoise.

L'oreiller est proscrit avant l'âge de un an. Veillez à ce qu'il soit toujours tête découverte. Faites en sorte que la chambre soit suffisamment sombre et qu'elle ne soit pas trop chauffée : 18 à 19 °C suffisent. Ne le couvrez pas avec des couettes, des couvertures ou autres dessus-de-lit.

L'angoisse de la tombée de la nuit

Certains nourrissons, entre deux et dix semaines, se mettent à pleurer sans raison lorsque la lumière naturelle diminue en fin de journée. Ces angoisses, qui peuvent durer jusqu'à deux heures, correspondent à une phase d'éveil agité propre aux enfants de cet âge. Il n'existe pas de solution spécifique à ce problème qui disparaît spontanément vers le troisième mois. Si cela est le cas de votre enfant, essayez de le rassurer et de le distraire.

Prévenir la mort subite du nourrisson

La mort subite du nourrisson survient chez un enfant en bonne santé pendant son sommeil, lors

de sa première année de vie, le plus souvent entre deux et quatre mois.

Il n'existe pas de cause déterminée qui expliquerait cet accident.

On sait néanmoins que certains facteurs favoriseraient sa survenue : une infection virale ou bactérienne dans les jours précédents, une forte poussée de fièvre chez un enfant trop couvert, des anomalies cardiaques, neurologiques ou métaboliques.

Le couchage des bébés sur le dos, tête découverte, sans couette ni oreiller, à température modérée et sur un matelas ferme ont permis de réduire le nombre de morts subites du nourrisson depuis une dizaine d'années.

Méfiez-vous des berceaux et couvertures à l'ancienne : certains peuvent être à l'origine d'un étouffement si le bébé se retourne.



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE COLONIALE

Etude de Amar Belkhodja, chercheur en histoire

INTRODUCTION

Le profane a tendance à croire que l'Algérie fut totalement conquise et entièrement annexée à la France dès 1830, du moins au fonctionnement des institutions. On tenait aussi de bouleverser les données géographiques pour nous dire que la Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris, ou que le territoire algérien se résume à trois nouveaux départements d'o'Outre-mer, ou encore que : « La patrie française s'étend de Dunkerque à Tamanrasset. »

Selon ces formules qui reviennent à différentes époques, comme l'Algérie française de 1958, en pleine guerre d'Algérie, nous avons l'impression que les gouvernements français ont de tout temps mené une politique d'assimilation. Quoique cette notion, elle-même, prête à équivoque, surtout quant elle devient le leitmotiv dans le programme de certains courants du nationalisme algérien. Pourtant ces mêmes courants (Fédération des Elus et Oulémas notamment) se rendront à l'évidence pour conclure que « l'Algérie n'a jamais été la France, elle ne peut pas être la France, elle ne sera jamais la France. »

Les revendications de ces courants entendaient par assimilation, l'accès aux mêmes droits dont jouissait la communauté de peuplement, c'est-à-dire la suppression des mesures répressives et discriminatoires ; la souveraineté française n'ayant jamais été remise en cause par les formations modérées. Seule l'ENA puis le PPA – MTLD n'ont jamais cru aux solutions miracles et définitives de l'assimilation.

Les théoriciens de l'assimilation dans le camp français soutenaient quelques « réformettes » pour permettre à l'Algérie d'évoluer positivement et de ressembler à la mère patrie, animée de bienveillance envers une fille conquise par la force. Des attitudes contradictoires avaient cours tant chez tous les politiciens de la conquête que chez les militaires et tous les autres civils, juristes et commis de l'Etat, investis de compétences diverses pour innover une administration algérienne.

D'une part, il subsistait cette épée de Damoclès qui interdisait de décevoir la communauté de peuplement qui méritait d'être administrée au même titre et dans les mêmes conditions que leurs compatriotes se trouvant à l'intérieur de l'Hexagone.

D'autre part, il y avait cette majorité d'indigènes, vaincu par le fer et la famine qui réclame, implicitement ou explicitement, des droits à la survie et envers laquelle la politique d'assimilation fut menée avec racisme, hypocrisie et paternalisme.

Les 132 ans de domination française n'auront été donc que cette grande mascarade, soutenue par le mensonge et la duplicité. La réalité algérienne dans la vie des institutions administratives coloniales, fut cette amère réalité d'assujettir, d'avilir, d'exploiter, de réprimer l'élément autochtone vaincu.

Deux politiques distinctes étaient menées. L'une accordait tous les priviléges à la communauté de peuplement, hétérogène et d'origines diverses. L'autre, inspirée exclusivement du sentiment raciste, se poursuivait sans répit contre l'Algérien dans le but sordide de détruire sa base économique pour anéantir ensuite sa culture et sa personnalité.

Nous assisterons par voie de conséquence à une sécrétion de phénomènes qui sont propres au colonialisme. Qu'il s'agisse de créations d'institutions hybrides ou de



bouleversements sociaux et culturels.

Algérie sous la domination française demeurera une Algérie distincte de la France conquérante, en dépit des lois et règlements destinés à assimiler la minorité européenne. L'Algérie aura sa propre monnaie, ses propres institutions et ses deux collèges électoraux.

Le premier réservé aux Européens et le second aux indigènes. Entre l'Algérie de 1830 et celle de 1954, rien ne semblait avoir changé. Le pays était pour ainsi dire à portée de main sur le plan géographique et surtout répressif, mais il demeurait toujours lointain pour les assimilateurs qui ne s'étaient jamais hasardés à dépasser la dose prescrite. Car, assimiler les indigènes viendrait à dire prendre le risque de faire dominer le nouveau peuplement par l'ancien.

Autrement dit, la vigilance du législateur français pro-colonial n'est soutenue que grâce - ou à cause - d'un sentiment raciste et discriminatoire dont nous percevrons toutes les nuances lorsque nous aborderons la réalité de la Commune Mixte et celle des Territoires du Sud.

Mais d'emblée, prenons sans hésiter un avant-goût de quelques spécimens de théoriciens qui sont, avouons-le, de talentueux équilibristes : « En Algérie, nous avons été de grands assimilateurs d'hommes ; nous y avons absorbé complètement les juifs et beaucoup les italiens et les espagnols : nos champs de batailles de la Grande Guerre où ils se sont vaillamment comportés les uns et les autres, sont la consécration vivante de notre force d'assimilation ». (O. Depont : *L'Algérie du Centenaire - 1928* - p. 28).

Mais qu'en sera-t-il en fin de parcours ? Il y aura une communauté de pieds-noirs brassée à toutes les cultures au profit de la partie du colonialisme français a voulu et tente de tailler une patrie sur mesure. Cette communauté, si elle ne parle pas correctement la langue de la majorité, elle utilise du moins son accent et en traduit

quelques expressions et formules. Les juifs, quant à eux, ont toujours joui de deux assimilations en plus de leur propre statut. Ils ont la faculté de s'assimiler à la terre d'accueil (ils se trouvaient en Algérie bien avant 1830). Puis avec le décret Crémieux qui est lui-même juif, les juifs d'Algérie sont naturalisés en bloc en 1870. Et, quant l'Etat d'Israël est créé en 1948, beaucoup de familles juives d'Algérie immigreront vers la terre promise.

Les israélites d'Algérie se sont vu octroyer la citoyenneté française par le décret du 24 octobre 1870. Ils acceptent ce nouveau statut, les Algériens, eux, resteront sujets français, privés par voie de conséquence de tous les droits dont jouissaient les Français de la métropole ainsi que ceux qui venaient tout fraîchement de peupler le pays conquisé au prix du massacre et du génocide.

Cette citoyenneté, les Algériens ne la revendiquaient jamais d'une manière formelle. Au contraire, ils tenaient fortement à conserver leur statut personnel. L'administration française fit le constat : « Il faut reconnaître cependant que la politique d'assimilation, par l'abandon du statut musulman a fait faillite. Le nombre de naturalisés depuis 1965 est minime, car le musulman considère comme une véritable abjuration le fait de perdre volontairement son statut pour se placer sous le régime du code civil français ». (*Documents algériens* n° 18 du 20/8/1948).

Il faudra attendre la promulgation de l'ordonnance du 7 mars 1944 pour que certaines catégories d'Algériens deviennent citoyens français sans pour autant être contraints à l'abandon du statut personnel.

Toutefois, le législateur de la colonisation ne dépasse jamais la dose prescrite. Comme du temps du projet Blum viollette, la nouvelle loi sélectionne les bons Arabes qui méritent l'accès à la citoyenneté française. « En somme, l'ordonnance du 7 mars 1944 appelle à l'exercice des droits politiques du citoyens les éléments les plus évolués de la population musul-

mane ». (*Documents algériens* n° 25 du 25/10/1950.) En réalité, ce qu'il faut retenir, c'est que la politique de l'assimilation s'adresse beaucoup plus à la communauté de peuplement plutôt qu'au peuple conquisé. C'était bel et bien le dernier souci des théoriciens d'une politique qui plaçait l'indigène dans un statut d'infériorité naturelle.

On ne s'intéresse guère à faire assimiler l'élément autochtone de la terre conquise mais plutôt à intégrer la nouvelle communauté qu'on transplante pour faire féconder le sol aride et inculte. Assimilation de l'élément européen suppose assimilation des institutions. Or, cela ne pourrait s'effectuer sans priver la majorité des droits qu'il ne fallait réservé qu'à la minorité. Inévitablement, toute la législation qui va être conçue dans les laboratoires du colonialisme, comportera deux aspects, deux natures distinctes l'une de l'autre d'où la juxtaposition de deux collèges.

Le premier révélera les impératifs de la domination. Le second réunit la caste des parias qui ne devront se contenter que des scories et des mitaines. La politique d'assimilation, comme nous ne nous lasserons jamais de le répéter, est conduite par un homme « civilisé » qui ne parviendra jamais à se libérer du sentiment raciste et discriminatoire. Il est d'ailleurs admis que le racisme est le corollaire du colonialisme même si celui-ci fait les yeux doux à une minorité autochtone auprès de laquelle il trouvera la plus éhontée des collaborations et des trahisons.

L'assimilation en direction des arabes d'Algérie, nous précisera-t-on est « ...une politique qui n'aura pas pour formule une assimilation totale de l'indigène, mais une marche en avant vers une assimilation partielle ; une fois les esprits éclairés, une telle assimilation constituera l'œuvre des générations futures ». (O. Depont : *L'Algérie du Centenaire - 1928* - p. 49).

A suivre

FINANCES

Des prélèvements record du FRR enregistrés en 2012 pour combler le déficit budgétaire

Les avoirs prélevés du Fonds de régulation des recettes (FRR) pour combler le déficit du Trésor public ont atteint 2.283,2 milliards (mds) de DA en 2012, soit les plus importants retraits enregistrés depuis 2000, selon des chiffres du ministère des Finances.

Les prélevements opérés en 2012 s'affichent largement en hausse comparativement à ceux enregistrés en 2011, année dans laquelle ils ont atteint 1.761,4 mds de DA, précise un bilan chiffré sur la situation du FRR, publié sur le site internet du ministère des Finances. Le budget de l'Algérie a explosé en 2012 du fait de l'incidence financière de l'application des régimes indemnitaire et des statuts particuliers, entraînant un déficit global du Trésor de plus de 25% par rapport au PIB, largement comblé par l'épargne du FRR.



A fin 2012, les avoirs du FRR après prélevements s'établissaient à 5.633,7 mds de DA contre 5.381,7 mds de DA à fin 2011. La plus-value sur la fiscalité pétrolière, alimentant généralement le FRR a atteint 2.535,3 mds de DA en 2012. Crée en 2000, le FRR est alimenté à partir du différentiel entre la fiscalité pétrolière budgétisée, élaborée sur la base d'un baril de 37 dollars, et celle réelle, engendrée par des ventes de pétrole calculées sur un prix moyen sur les marchés internationaux.

Les avoirs du FRR ont servi,

durant les premières années, à payer par anticipation la dette publique de l'Etat. À partir de 2006, le FRR a changé d'orientation, ses fonds ont été destinés exclusivement à combler le déficit budgétaire, induit par les programmes quinquennaux de développement. Depuis 2006, les prélevements du Fonds se sont poursuivis avec une cadence importante et accélérée en raison de la déterioration du déficit budgétaire durant ces dernières années.

Le FRR a été sollicité à financer le déficit du Trésor

public à hauteur de 91,5 mds de DA en 2006, de 531,9 mds de DA en 2007, de 758,1 mds de DA en 2008, de 364,2 mds de DA en 2009, de 791,9 mds de DA en 2010 et de 1.761,4 mds en 2011, selon le bilan consolidé du ministère des Finances. Ainsi, dans les autres comptes d'affectation spéciale (CAS), la gestion du FRR a souvent suscité de nombreuses critiques de la part des initiés et de la Cour des Comptes qui estiment que le contrôle sur ces comptes «est peu consacré». Dans son rapport d'appréciation de 2011 sur la loi portant règlement budgétaire de 2009, la Cour des Comptes avait avancé que «le contrôle public sur les CAS est peu ou pas consacré du tout», sans compter «la défaillance du contrôle interne sous plusieurs aspects». Mardi, le premier argenter du pays a réfuté toute opacité dans la gestion de ce Fonds en affirmant qu'il était soumis à un contrôle annuel de l'Inspection générale des Finances et de la Cour des Comptes.

2011, une année budgétaire sauvée par le Fonds de régulation des recettes

L'Algérie a enregistré en 2011 un déficit budgétaire définitif de 3.994,3 milliards de DA, largement comblé par les avoirs du Fonds de régulation des recettes (FRR), selon le projet de loi sur le règlement budgétaire pour l'année 2011.

Ce montant est le déficit réel du Trésor public durant l'exercice 2011, établi sur la base d'un baril de pétrole à 37 dollars. En 2011, l'Algérie a engrangé des recettes budgétaires de 3.474,1 mds DA et a dépensé 7.468,4 mds DA, soit un déficit définitif de 3.994,3 mds DA, selon le projet d'exécution du budget qui sera soumis prochainement à l'Assemblée populaire nationale

(APN) pour débat et adoption. Les chiffres consolidés du ministère des Finances font ressortir un déficit du Trésor plus important que les recettes ordinaires et fiscales affectées au budget de l'Etat de près de 520 mds DA.

Le recours aux avoirs du FRR a permis de réduire le déficit global du Trésor à 1.78,3 mds DA, selon le même document. Globalement, le recouvrement des recettes budgétaires a dépassé les prévisions de la loi de finances complémentaire de 2011 de 8,62 à 3.474,1 mds DA.

Les dépenses de fonctionnement prévues à 4.291,1 mds DA ont été consommées

à 91,9%, soit l'équivalent de 3.945,1 mds DA. Quant au dépenses prévues au titre du budget d'équipement elles se sont chiffrées à 3.981,3 mds DA, dont 3.403,8 mds DA ont été consommées.

Pour l'année 2011, le solde dégagé par les comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 3.086,1 mds DA. En attendant le rapport d'appréciation de la Cour des Comptes sur ce projet de loi, l'APN va s'atteler, dans le cadre de la mission du contrôle à posteriori des finances publiques et du budget qui lui a été assignée par la Constitution, à vérifier l'exécution du budget.

ÉCONOMIE

Lancement prochainement d'une agence de notation d'envergure mondiale

Cinq agences de notation financière vont unir leurs forces pour lancer très prochainement une agence d'envergure mondiale baptisée ARC Ratings et destinée à concurrencer les trois gros acteurs qui dominent actuellement le marché.

ARC Ratings sera officiellement lancée le 20 novembre à Londres, selon une invitation envoyée mardi à la presse. Il s'agit d'une coentreprise entre

la portugaise Companhia Portuguesa de Rating (CPR), l'indienne Credit Analysis and Research (CARE), la sud-africaine Global Credit Rating (GCR), la malaisienne Malaysian Rating Corporation (MARC) et la brésilienne SR Rating.

«Le monde a changé radicalement depuis l'effondrement du marché des +sub-primes+ aux Etats-Unis en 2008, qui a entraîné la crise du

crédit», a déclaré José Poças Esteves, le directeur général d'ARC. «ARC et ses cinq partenaires fondateurs pensent que les vieilles approches et méthodes ne sont plus suffisantes pour le paysage financier post-Lehman», a-t-il ajouté, en référence à la banque américaine Lehman Brothers, qui a fait naufrage au début de la crise.

La nouvelle agence multinationale se veut le reflet d'une

«économie mondiale multipolaire» face à des concurrents essentiellement centrés sur les Etats-Unis. Le marché mondial de la notation financière, qui consiste à évaluer la solvabilité d'une entreprise ou un pays, est actuellement dominé par les américaines Standard & Poor's (groupe McGraw Hill) et Moody's, ainsi que Fitch, une coentreprise du français Fimalac et de l'américain Hearst.

MARCHÉS Le pétrole rebondit lors des échanges européens



Les prix du pétrole rebondaient hier en cours d'échanges européens, grâce à des achats à bon compte après une forte chute la veille provoquée par l'abondance de l'offre aux Etats-Unis. À Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 106,95 dollars en milieu de journée, en hausse de 1,14 dollar par rapport à la clôture de mardi.

À New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 30 cents, à 93,34 dollars. Mardi, le WTI a clôturé en forte baisse de 2,10 dollars, à 93,04 dollars, son plus bas depuis fin mai, suite à l'annonce par l'Agence internationale de l'Energie (AIE) que les Etats-Unis deviendraient premier producteur mondial de pétrole dès 2015, deux ans avant ce qui était auparavant prévu, estimait les économistes de Commerzbank. Les Etats-Unis, actuellement troisième producteur mondial derrière l'Arabie Saoudite et la Russie, produisent en ce moment près de 8 millions de barils par jour, près de 50% de plus qu'il y a cinq ans grâce à l'essor de la production de pétrole non conventionnel.

En outre, le WTI est plombé depuis des semaines par l'abondance de l'offre aux Etats-Unis, mise en évidence par une hausse de 29,8 millions de barils des stocks de brut depuis mi-septembre. Le marché s'attend d'ailleurs à une nouvelle hausse des stocks de brut lors de la semaine dernière.

Les chiffres officiels seront dévoilés jeudi par le Département américain à l'Energie (DoE), avec un jour de retard par rapport au calendrier habituel à cause d'un jour férié lundi aux Etats-Unis.

De son côté, le Brent bénéficiait toujours «de nouvelles violences en Libye, qui découragent les espoirs de voir le gouvernement résoudre les problèmes et significativement augmenter la production avant la fin de l'année», indiquait l'analyste de VTB Capital.

«La baisse de la production en Libye depuis l'été a déjà été intégrée par le marché et bien compensée par d'autres membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) mais «le marché reste sensible aux nouvelles de violences», ajoutait-il.

CHANGES

L'euro en hausse face au dollar sur les marchés asiatiques

L'euro progressait face au dollar hier dans l'attente de l'audition aujourd'hui de Janet Yellen qui défendra devant le Sénat la politique monétaire américaine afin d'être confirmée au poste de présidente de la Banque centrale des Etats-Unis (FED). La devise européenne valait 1,3440 dollar hier matin, contre 1,3434 dollar mardi soir. Elle reculait légèrement face à la devise japonaise, à 133,80 yens contre 133,85 yens mardi, comme le dollar qui s'échangeait à 99,55 yens contre 99,63 yens la veille. L'euro restait sou-

tenu par les commentaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui juge que la croissance allemande est dans une phase de «consolidation» tandis que la France est dans une phase de «l'inflexion positive».

La monnaie américaine pâtissait de son côté de l'attente des investisseurs qui espèrent des signes d'un ralentissement prochain de la politique d'assouplissement monétaire de la Réserve fédérale à la suite de l'intervention de Janet Yellen au Sénat, ce qui a pour

effet de diluer la valeur du billet vert. Cette hypothèse a été alimentée par la diffusion la semaine dernière de bons chiffres concernant la croissance du produit intérieur brut américain au deuxième trimestre et surtout le marché du travail en octobre.

Le président de la Réserve fédérale d'Atlanta, Dennis Lockhart, a d'ailleurs indiqué qu'une réduction de l'aide de la FED à l'économie «pourrait être discutée» lors de la réunion du Comité de politique monétaire (FOMC) des 17 et 18 décembre. Son homo-

logue de Dallas, Richard Fisher, avait auparavant estimé que le programme de soutien de l'institution «ne pouvait pas durer éternellement».

De son côté, la livre britannique baissait face à l'euro, à 84,55 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5896 dollar pour une livre. La devise helvétique restait stable face à l'euro, à 1,2326 franc suisse pour un euro, et progressait face au dollar, à 0,9171 franc suisse pour un dollar.

APS

ONU - ARABIE SAOUDITE

Ryadh refuse officiellement de siéger au Conseil de sécurité

L'Arabie Saoudite a officiellement annoncé mardi aux Nations unies son refus d'occuper le siège au Conseil de sécurité en dépit de son élection à cette instance.

Le représentant de l'Arabie Saoudite à l'ONU Abdallah Al-Mouallimi a écrit au secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon pour l'informer de cette décision.

«Je souhaite vous informer que le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite a décidé que l'Arabie Saoudite ne serait malheureusement pas en mesure d'occuper son siège au Conseil de sécurité», indique la lettre dont l'AFP a obtenu une copie.

Une copie d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères saoudien datant du mois dernier accompagnait la lettre. Ce texte critiquait le Conseil pour son impuissance à agir dans le conflit syrien. Le porte-parole de l'ONU Martin Nesiryk a confirmé qu'une lettre avait bien été reçue, sans donner plus de détails. «Il s'agit à présent d'une question pour le Royaume d'Arabie Saoudite, le Conseil de sécurité et ses Etats membres», s'est-il contenté de déclarer. L'Arabie Saoudite avait pour la première fois le mois dernier obtenu un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Mais dès le lendemain de cette élection, Ryad avait surpris les dirigeants du monde en annonçant qu'il refusait ce siège, un acte sans précédent visant à protester contre l'inaction du Conseil dans le dossier syrien.

Ryad se plaint aussi du manque de progrès dans les efforts pour mettre fin au conflit israélo-palestinien. La Jordanie s'est toutefois retirée de la course pour siéger au Conseil des droits de l'homme de l'ONU afin que l'Arabie Saoudite puisse être élue mardi au sein de cet organe basé à Genève.

Une nouvelle élection au sein de l'Assemblée générale de l'ONU devra être organisée pour permettre à un autre pays de prendre le siège de deux ans au Conseil de sécurité que l'Arabie Saoudite aurait dû occuper à partir du 1^{er} janvier prochain.

Le Conseil, qui compte 15 membres, renouvelle chaque année cinq de ses dix sièges de membres non permanents, sur une base régionale.

PALESTINE

Fin des négociations si Israël ne revient pas sur sa décision de construction dans les colonies

«Le président palestinien Mahmoud Abbas a prévenu mardi que si Israël ne revenait pas sur ses nouvelles décisions de construction dans les colonies cela signifierait l'annonce officielle de la fin du processus de paix», a indiqué le négociateur Saëb Erakat. Le négociateur palestinien a précisé avoir engagé «des consultations urgentes avec le secrétaire général de la Ligue arabe et le comité de suivi de la Ligue arabe et le Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, Union européenne, ONU)».

«La direction palestinienne va étudier dans les toutes prochaines heures l'option de se tourner vers le Conseil de sécurité et d'adhérer à des organisations internationales si Israël ne revient pas sur ses nouvelles décisions de colonisation», a-t-il ajouté. Mahmoud Abbas s'est engagé en juillet à suspendre toute démarche palestinienne d'adhésion aux organisations internationales, y compris les instances judiciaires susceptibles de poursuivre Israël, pendant le délai de neuf mois imposé aux négociations de paix.

SAHARA OCCIDENTAL

Les ossements des huit victimes sahraouies découverts dans deux fosses communes seront remis à leurs familles le 21 novembre

Les ossements des huit victimes sahraouies de la guerre avec le Maroc, découverts en février dernier dans deux fosses communes dans les territoires libérés du Sahara occidental, seront remis à leurs familles, le 21 novembre prochain, apprend-on auprès de l'Association des familles des prisonniers sahraouis et des personnes disparues (AFAPREDESA).

Les deux fosses communes, qui ont été découvertes accidentellement par un berger, contiennent les ossements de huit cadavres, dont six adultes et deux adolescents, remontant à 1976, a expliqué dans une déclaration à l'APS, le président de l'AFAPREDESA, Omar Abdesslam.

Il a fallu attendre les résultats de travail d'un groupe d'experts médico-légal et d'un laboratoire génétique de l'Université basque en Espagne, sollicités par l'Association, pour confirmer la nature des deux fosses, avant d'annoncer officiellement cette découverte «macabre», a-t-il ajouté.

Les victimes qui ont été identifiées par des tests ADN ont toutes été exécutées «de sang froid» par l'armée marocaine comme l'attestent les impacts de balles retrouvés sur les dépouilles et les témoignages de leurs proches présents lors de l'exécution collective et qui ont réussi à prendre la fuite, a précisé le président de l'Association.

Les fosses, situées dans la région de Amgala non loin de la wilaya de Smara occupée et à un peu plus d'un km du mur de séparation des territoires libérés de ceux occupés du Sahara occidental, vont être exhumées le 21 novembre par l'équipe d'experts espagnols et leur contenu sera remis aux familles des huit victimes, a encore indiqué M. Abdesslam.

Seront présents à cet événement, outre les représentants du Front Polisario, ceux de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), des représentants du Comité international de la Croix rouge (CICR) qui ont été conviés à y prendre part.

Évoquant l'importance que cette découverte peut représenter pour les familles des victimes et leurs proches,



longtemps considérées comme disparues, le président de l'AFAPREDESA a estimé que les familles concernées «pourront désormais faire leur deuil et ne plus vivre dans une effroyable incertitude». Il a considéré, en outre, que cette «macabre découverte» comme étant une «pièce à conviction» contre le Royaume marocain qui «confirme ainsi sa propension à la violation systémique des droits de l'homme» lorsqu'il s'agit des populations sahraouies revendiquant leur droit à l'indépendance.

Abondant dans le même sens, un membre féminin de l'équipe d'experts espagnols, Eloïse Gonzalez Hidalgo, a estimé qu'il est crucial pour les familles des victimes d'être fixées sur le sort de leurs proches. «Il est primordial aussi que l'opinion internationale prenne connaissance des massacres massifs commis par le Maroc contre les Sahraouis», a-t-elle souligné, précisant que «c'est la première fois qu'il y a ce genre de révélations

prouvées de manière scientifique sur les violations des droits de l'homme par les forces de sécurité marocaines».

«Quels que soient les enjeux politiques du conflit, la dimension humanitaire doit primer et être respectée», a insisté cette juriste de profession. Créeée en 1989 pour défendre les intérêts et la prise en charge des attentes des familles des détenus et des disparus sahraouis, l'AFAPREDESA se bat pour que soient respectés les droits des prisonniers sahraouis et pour que le sort des centaines de disparus depuis le début du conflit armé avec le Maroc soit connu.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

AMBASSADEUR SAHRAOUI

Eucoco-2013, une occasion pour démontrer l'ampleur de l'appui international à la cause sahraouie

La 38^e Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (EUCOCO), prévue demain et le 16 novembre à Rome, constituera une occasion pour démontrer l'ampleur de l'appui international à la cause sahraouie, a affirmé hier l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Brahim Ghali.

«La cause sahraouie bénéficie désormais d'un appui international de plus en plus fort, eu égard à sa justesse. Des manifestations comme Eucoco constituent une occasion pour le démontrer», a-t-il indiqué à l'APS.

Cette nouvelle édition d'Eucoco se tiendra, a poursuivi M. Ghali, dans une conjoncture internationale particulière

marquée notamment par «un accroissement des voix à travers le monde», appelant au respect des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés et à la mise en place d'un mécanisme international de suivi et de surveillance de ces droits dans cette région.

Selon lui, l'Eucoco, qui se tient annuellement depuis 1976 dans une des villes d'Europe, s'est transformée au fil du temps d'une rencontre européenne à un rendez-vous international de soutien au peuple sahraoui. «Nous attendons de cette conférence la planification d'actions concrètes pour aider notre peuple (sahraoui) à faire aboutir enfin son combat et déterminer lui-même son sort comme le stipule la légalité internationale», a souligné l'am-

bassadeur sahraoui. «Le Maroc, qui occupe indûment un territoire qui ne lui appartient pas, est de plus en plus isolé et fragilisé sur la scène internationale en raison de ses violations récurrentes des droits de l'homme sur les territoires sahraouis et des lois internationales», a-t-il soutenu.

La 38^e édition de la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco) se tiendra demain et samedi à Rome en présence de centaines de participants issus d'Europe, d'Amérique latine, des Etats-Unis, Afrique, Asie et du monde arabe, apprend-on hier auprès des organisateurs.

L'Eucoco 2013, devenue désormais un rendez-vous international durant lequel

les participants se penchent sur la planification d'actions concrètes pour soutenir le peuple sahraoui dans son combat pour l'indépendance, sera précédée, jeudi après-midi à Rome, par une conférence interparlementaire des amis des Sahraouis.

Cinq ateliers seront mis en place au cours des travaux de l'Eucoco 2013, pour débattre des possibilités d'améliorer les conditions politique, économique, sociale et culturelle du peuple sahraoui.

Les ateliers auront pour thèmes: «La politique, l'information, les ressources naturelles», les «Droits de l'homme», l'«Aide humanitaire», la «Jeunesse, Sports et Culture», et enfin le «Travail et les Syndicats». APS

LIGUE ARABE - TERRORISME

La Ligue arabe condamne l'amalgame entre le terrorisme et l'islam

La Ligue arabe a réaffirmé mardi au Caire sa position inaliénable qui condamne le terrorisme sous toutes ses formes, tout en dénonçant l'amalgame entre le terrorisme et l'islam.

La position de la Ligue arabe quant à la nécessité d'éradiquer les racines et les ramifications du terrorisme a été réaffirmée par le chef du département des études juridiques et judiciaires à la Ligue Arabe, M. Abdallah Al-Kilani lors d'un atelier de l'action arabe sur «les voies du développement des mesures et des stratégies nationales et régionales face aux actions subversives, à l'extrémisme et à la violence menant au terrorisme, le renforcement du dialogue et l'élargissement des perspectives d'entente entre les civilisations».

Il a en outre mis l'accent sur l'appel lancé par la Ligue arabe en vue d'adhérer aux conventions internationales relatives à la lutte contre le terrorisme pour la relance de la coopération internationale dans ce domaine. Les déclarations publiées à l'issue



des sommets arabes socio-économiques, notamment ceux tenus à Charm El-Cheikh et à Ryad, ont condamné les actes terroristes commis sous des prétextes ethniques, sectaires ou religieux, tout en rejettant le chantage pratiqué par les groupes terroristes (les meutes, la prise d'otages et la demande de rançons) et en affirmant la nécessité de poursuivre les programmes de sensibilisation aux dangers du terrorisme et des fautes subversives, a-t-il rappelé. Il a insisté sur la nécessité d'approfondir le dialogue entre les cultures et les civilisations. Le responsable arabe a salué la coopération entre la Ligue arabe et l'ONU et ses institutions dont la direction exécutive du comité anti-terroriste relevant du conseil de sécurité et l'Office

de l'ONU contre la drogue et le crime, soulignant l'important rôle joué par l'ONU dans la coordination des efforts internationaux dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, en coordination avec les organisations régionales et sous-régionales.

M. Al Kilani a mis en exergue le rôle du Comité contre le terrorisme, installé sur décision du Conseil de sécurité en 2001 pour lutter contre le terrorisme, ainsi que les efforts déployés par la Ligue arabe dans ce sens. Il a également salué l'action du bureau de l'ONU chargé de la lutte contre la drogue et le crime organisé, et la commission mise en place en vertu de la décision du Conseil de sécurité (CS) 1540 en matière d'éradication de ce fléau.

Le responsable a fait savoir

que les pays arabes ont été les premiers à faire face au terrorisme, rappelant que plusieurs initiatives avaient été lancées par la Ligue arabe pour renforcer la coopération arabe et internationale en matière de lutte contre le terrorisme. Il s'agit en l'occurrence de la Convention arabe de lutte contre le terrorisme de 1998, entrée en vigueur en 1999 et la Convention arabe de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, signée en 2010. Pour sa part, M. Ahmad Ismat Saif Al Daoula, chef de département auprès de la direction exécutive du Comité antiterroriste relevant du CS, a indiqué que le terrorisme est une menace qui ne connaît pas de frontières. La direction exécutive œuvre, a-t-il souligné, au renforcement de sa coopération avec tous les pays membres de l'ONU et les organisations internationales dans la lutte contre le terrorisme. Elle travaille également dans le sens de l'activation des clauses de la stratégie internationale de lutte antiterroriste, adoptée par l'Assemblée générale en 2006, qui comprend des mesures préventives contre l'exécution d'opérations ou d'actes terroristes, a conclu le responsable.

«Les premières responsabilités de l'administration de transition vont être de préparer des lois sur les élections locales et de préparer les élections générales, ainsi que des questions politiques, militaires, économiques et de sécurité dans la région et en Syrie».

SYRIE

Les Kurdes annoncent un gouvernement de transition autonome

Les Kurdes du nord-est de la Syrie ont annoncé mardi l'établissement d'un gouvernement de transition autonome, après avoir enregistré plusieurs avancées sur le terrain face aux rebelles, selon un communiqué diffusé par des médias.

Mais d'autres groupes importants n'ont pas signé cette déclaration, évoquée en juillet. Ce communiqué a été publié après des discussions dans la localité de Qamishli, à majorité kurde, et quatre mois après que des dirigeants kurdes de Syrie ont annoncé leur intention de mettre en place un gouvernement provisoire.

En vertu de cette décision, la région kurde de Syrie est divisée en trois zones, chacune dotée d'une assemblée locale ainsi que de représentants au sein d'un organe exécutif régional. Le communiqué annonce la «formation d'une administration civile transitoire pour la région du Kurdistan-Ouest/Syrie». «La rencontre a réuni il y a deux jours dans la localité de Qamishli tous les groupes locaux, qui ont discuté du projet d'une administration civile transitoire auparavant avancé par le PYD» (principal parti kurde syrien), ajoute le texte.

«Les zones kurdes du nord de la Syrie sont administrées par des conseils locaux kurdes depuis que les forces gouvernementales syriennes s'en sont retirées à la mi-2012. Plus récemment, des combats ont opposé les combattants kurdes aux rebelles, mais en octobre, les forces kurdes ont pris le contrôle d'un poste frontalier très important à la frontière de l'Irak. Les Kurdes représentent environ 15% de la population syrienne, et se concentrent surtout dans la partie nord du pays.

L'armée syrienne reprend le contrôle d'une localité de la banlieue sud de Damas

L'armée syrienne a repris le contrôle d'une localité de la banlieue sud de la capitale syrienne Damas, où la rébellion est très présente, ont annoncé hier la Télévision et une ONG syrienne.

«L'armée syrienne a pris la localité de Hujeira», a indiqué la chaîne. L'armée régulière syrienne avance depuis des mois sur les positions rebelles afin de reprendre le contrôle des quartiers au sud de la capitale, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). «La ville est sous contrôle total de l'armée après trois jours de combats. Cela resserre l'étau sur les groupes terroristes armés qui sont présents au sud de la capitale», a affirmé un haut responsable de la sécurité à Damas. «Elle donne une nouvelle dimension à la sécurisation de l'entrée sud de Damas et coupe les lignes d'approvisionnement pour les groupes terroristes présents au sud de Damas», a-t-il ajouté.

Cette nouvelle prise survient quelques semaines après la chute des cités voisines de Sbeineh, Husseiniyeh, Ziabiyyeh et Boueida aux mains des troupes du régime. La crise en Syrie a fait, selon l'OSDH, plus de 120.000 morts depuis mars 2011.

APS

ÉGYPTE

Washington salue la levée de l'état d'urgence

Les Etats-Unis se sont félicités mardi de la levée de l'état d'urgence annoncé par la justice en Egypte. «Nous accueillons favorablement la levée formelle de l'état d'urgence, y compris du couvre-feu», a réagi la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki. La responsable a toutefois exprimé les «inquiétudes» de son gouvernement face à des projets des autorités du Caire de «légiférer en matière de sûreté». «Nous exhortons le gouvernement à respecter les droits de tous les Egyptiens», a-t-elle ajouté.

«Tous les Egyptiens doivent pouvoir exercer dans le calme leur liberté de rassemblement et d'expression», a déclaré Mme Psaki, répétant la position de la diplomatie américaine à l'égard des autorités civiles mises en place par l'armée après le renversement le 3 juillet du président Mohamed Morsi.

Un tribunal égyptien a ordonné mardi, deux jours avant la date prévue, la fin de l'état d'urgence imposé mi-août. Le gouvernement a annoncé dans un communiqué

qu'il respectera la décision mais qu'il attendrait une notification officielle avant de l'appliquer. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'est rendu au Caire le 3 novembre – une première depuis le mois de mars – pour affirmer que son pays était déterminé à continuer à travailler avec l'Egypte. Par mesure de rétorsion, Washington a gelé le 10 octobre partiellement son aide de quelque 1,55 milliard de dollars par au Caire, dont 1,3 milliard d'assistance militaire.

Programme du jeudi 14 novembre 2013

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
10h55 Série dramatique Au nom de la vérité
11h20 Série dramatique Au nom de la vérité
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatique Justice pour mon fils
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services 1001 questions santé
20h39 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Série d'action No Limit 77 Inédit
21h45 Série d'action No Limit 77
22h45 Série policière Les experts : Miami 77
23h35 Série policière Les experts : Miami 77

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h40 Magazine de services Comment ça va bien !
16h50 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h40 Multisports Côté Match
17h45 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h25 Talk show Jusqu'ici tout va bien
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi
19h58 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Magazine de découvertes Paris en plus grand
20h41 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Magazine de reportages Envoyé spécial
22h15 Magazine de société Complément d'enquête
23h20 Magazine sportif Image du jour : Rugby test match
23h30 Magazine musical Alcaline, le concert

3

- 07h55 Dessin animé Les Dalton
08h07 Série d'animation Nos voisins les marsupilamis

- 08h35 Dessin animé Oggy et les cafards
08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Multisports Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Drame L'échange 777
23h10 Météo
23h15 Grand Soir 3

CANAL+

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Divertissement Zapping
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Comédie dramatique Un enfant de toi
10h55 Comédie Let My People Go ?
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Drame Amour 777
16h00 Court métrage French Kiss
16h05 Divertissement-humour La semaine des Guignols
16h35 Téléfilm de suspense Folie meurtrière
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h10 Talk show Le grand journal
19h20 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série dramatique Dexter 777 Inédit
21h45 Série dramatique Dexter 777

- 22h40 Série hospitalière Nurse Jackie 77
23h10 Série hospitalière Nurse Jackie 77
23h35 Magazine musical La musicale live

M6

- 07h35 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva 777
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva 777
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages

- 13h40 Météo
13h45 Téléfilm dramatique Parlez-moi de Sara
15h40 Série policière Body of Proof 7
16h20 Jeu Les reines du shopping
17h35 Jeu Un dîner presque parfait
18h45 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Série fantastique Under the Dome 777 Inédit
21h40 Série fantastique Under the Dome 777
22h30 Série fantastique Under the Dome 777
23h20 Série fantastique Under the Dome 777

La sélection

TF1**20h50**

No Limit



Résumé

Vincent est chargé d'une nouvelle mission : démanteler «la Main noire», un réseau fort bien organisé impliqué dans le trafic de diamants. Une tâche d'autant plus urgente que le responsable de l'organisation est directement impliquée dans l'incident criminel du lycée de sa fille Lola. Un incident pour lequel le pauvre Arthur a été accusé. Afin de lui offrir les meilleures conditions, Hydra attribue un nouvel adjoint à Vincent : Bertrand Rey, expert en finances, spécialisé dans les filières de blanchiment d'argent. Le problème est que Bernard est surtout, pour Vincent, l'homme qui va prochainement épouser son ancienne épouse...

20h45

Envoyé spécial



Résumé

Au sommaire :

Dans la jungle des écoles de commerce

La crise pousse de plus en plus de jeunes et de parents vers les filières censées garantir un emploi. Malgré leur coût de plus en plus élevé, les écoles de commerce font le plein. Derrière ce séduisant label se cachent pourtant des réalités diverses.

Russie : au cœur du goulag moderne

Près de 200 prisonniers politiques se trouveraient aujourd'hui derrière les barreaux en Russie, selon plusieurs ONG. La prison est-elle redevenue, vingt ans après la chute de l'URSS, une arme de répression politique à disposition de l'Etat ? Dans quelles conditions vivent les détenus ?

3**20h45**

L'échange



Résumé

A Los Angeles, en 1928, Christine Collins, mère célibataire, travaille au standard téléphonique du Pacific Electric. Un matin, sollicitée pour remplacer une collègue malade, elle laisse à la maison son fils Walter, 9 ans. Quand elle rentre le soir, elle découvre qu'il a disparu. Après l'avoir cherché dans tout le quartier, elle prévient la police, qui attend 24 heures avant de lancer des recherches. Quelques semaines plus tard, le chef de la brigade des mineurs, le capitaine Jones, lui annonce qu'on a retrouvé Walter. Tremblante, puis stupéfaite, Christine découvre sur le quai de la gare que l'enfant qu'on lui rend n'est pas le sien. Mais personne ne veut l'écouter, à l'exception d'un pasteur presbytérien, engagé dans une croisade contre la corruption de la police...

CANAL+**20h55**

Dexter



Résumé

Bien que toujours très affecté par la mort du docteur Vogel, Dexter est déterminé à éliminer le psychopathe Oliver Saxon avant de quitter Miami avec son fils et Hannah, en direction de l'Amérique du Sud, une région où il pourra refaire sa vie sans risquer de se faire démasquer. Saxon propose un marché à Dexter, consistant à un accord de non-ingérence. Mais Dexter a localisé la pièce qu'il utilise son adversaire pour tuer ses victimes et lui tend un piège. Pendant ce temps, l'adjoint au marshal suit Debra, qui vient de retrouver son poste à la brigade criminelle, persuadé qu'elle va le mener à Hannah...

M1**15h40**

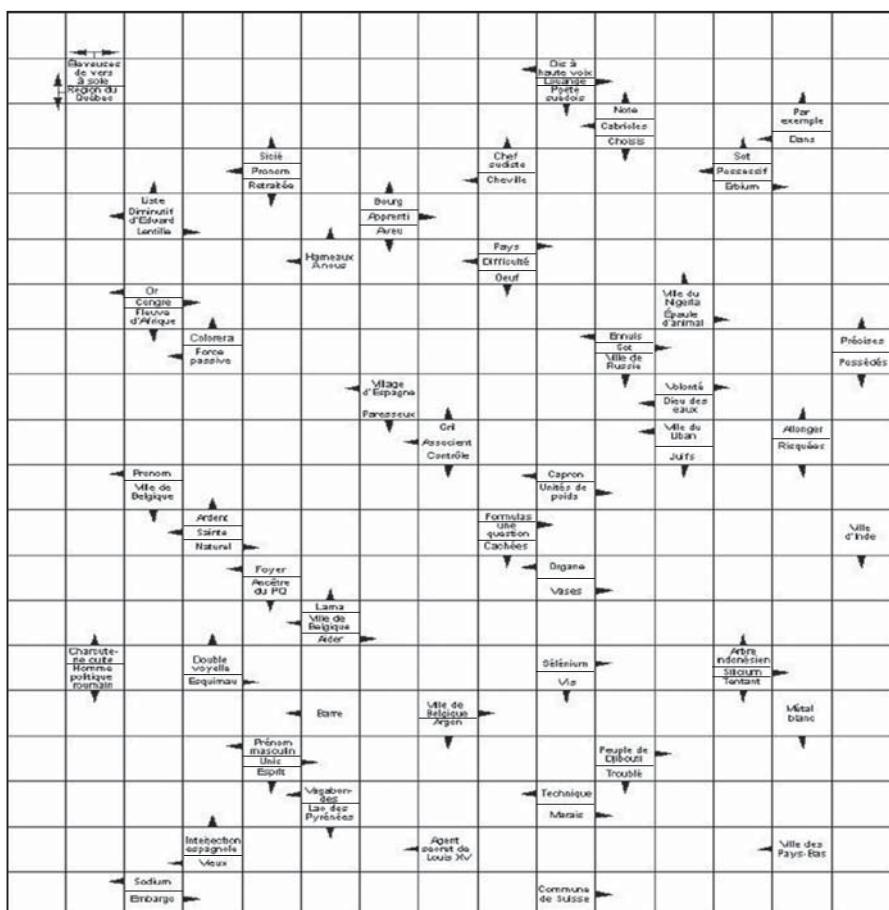
Under the Dome



Résumé

Harriet, une femme enceinte venue rendre visite à Julia, touche le dôme et voit apparaître l'image de son mari : il semblerait que la paroi recèle encore bien des mystères. Presque aussitôt, la future mère ressent les premières contractions. Julia et Barbie la transportent chez Alice, qui l'aide à accoucher. La mère et l'enfant se portent bien mais Alice, elle, succombe à une crise cardiaque. Pendant ce temps, Joe et Norrie recherchent le point d'origine du dôme. Dans les bois, ils font une découverte importante. Quant à Linda, assistée de Junior et Barbie, elle part à la recherche des deux voyous qui ont agressé Angie et Rose...

Mots fléchés n°426



Proverbes

Tout ce qui vient d'un don est un surplus pour lui.

Proverb

Si la chance veut venir à toi, tu la conduiras avec un cheveu ; mais si la chance veut partir, elle rompra même une chaîne.

Proverbs

**La fatigue est la ruine du corps
et l'inquiétude la fauille de l'âme**

vaut être seul que mal accompagné

C'est arrivé un 14 Novembre

îles.
1940 : opération Mondscheinsonate
bombardement de Coventry par les
Allemands.

Allemands.
1975 : accord maroco-mauritanien sur l'avenu du Sahara occidental.
1990 : traité germano-polonais garantissant le respect de la frontière germano-polonaise formée par la ligne Oder-Neisse.

2002 : Élection de Hu Jintao comme Secrétaire général du Parti communiste chinois.

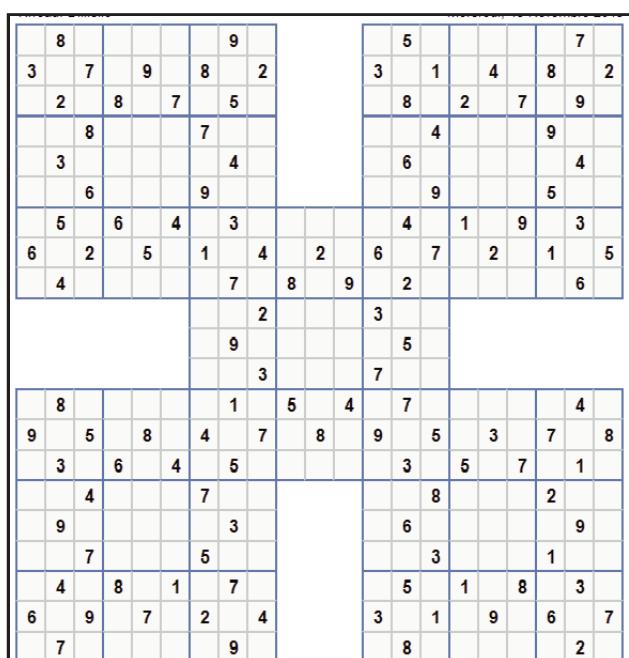
Célébrations :

- Journée internationale des diabétiques.
 - **Colombie** : Jour de la femme colombienne, créée en 1967 pour les 150 ans de la mort de Policarpa Salavarrieta.
 - **Inde** : Fête des Enfants, en l'honneur de la naissance de Nehru en 1889.

Samouraï-sudoku n°426

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure



Mots croisés n°426

Horizontalelement:

1. Immunise contre un poison
 2. Filet de pêche Carré - Médecin américain d'origine russe
 3. Largeur d'une étoffe - Tordis
 4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
 5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
 6. Poisson d'eau douce - Hangar
 7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
 8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
 9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
 10. Arctique - Famille princière d'Italie, II. Solution - Ecritvrain français
 12. Coupee - Haler

Verticalement:

- 1. Animosité
 - 2. Plante - Unité de force électrométrique
 - 3. Thallium - Inattendue
 - 4. Ecrivain américain - Pron. pers.
 - 5. île française de l'Atlantique - Stokes
 - 6. Moi - Béryllium
 - 7. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
 - 8. Torsade
 - 9. Porteraient un coup avec violence
 - 10. Grosses mouches - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
 - 11. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
 - 12. Insecte abondant près des eaux-Sujet
 - 13. Caches quelque chose - Infinitif

M. RAMDANE CHENANE, INSPECTEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU DE LA FASS

L'Ecole algérienne recèle d'indéniables talents sportifs nécessitant d'être valorisés

L'Ecole algérienne recèle «d'indéniables talents sportifs nécessitant d'être valorisés», pour favoriser leur élosion», a soutenu, mardi, à Blida, M. Ramdane Chenane, inspecteur de l'éducation physique et sportive, chargé du développement au niveau de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS).

«Pour atteindre cet objectif, la FASS a proposé

trois axes pour l'organisation et le développement de la pratique sportive au sein des établissements scolaires», a déclaré à l'APS M.

Chenane, en marge de la rencontre nationale sur le sport scolaire, consistant en l'élaboration d'un plan de développement du sport scolaire et du mode de la compétition, la formation et le recyclage des encadreurs sportifs, ainsi que la

nécessité d'œuvrer à l'émergence d'une élite nationale du sport scolaire, et à assurer les sources de financement.

Selon la même source, ces axes ont découlé trois volets examinés lors de cette rencontre, traitant des structures de l'animation sportive, du développement de la pratique sportive en milieu scolaire et la compétition sportive. L'absence

d'encadreurs sportifs au niveau des écoles primaires, insuffisance des budgets destinés aux ligues sportives de wilayas, ainsi que le non détachement des enseignants de l'éducation physique activant au niveau des ligues en qualité de cadres, ont été, entre autres, parmi les contraintes entravant la pratique sportive en milieu scolaire, telles que citées par ce responsable.

TOURNOI NATIONAL MILITAIRE DE VOLLEY-BALL Les équipes des I^{re} et IV^e Régions militaires à Oran

Les équipes des I^{re} et IV^e régions militaires se sont illustrées au premier tournoi national militaire de volley-ball, qui s'est achevé mardi après-midi à la salle du complexe sportif de la II^e RM d'Oran.

Cette manifestation sportive ayant regroupé, deux jours durant, huit équipes militaires représentant les six régions militaires, le Commandement de Gendarmerie nationale et le Centre de formation technique de l'intendance, a été d'un niveau technique jugé «appréciable» par les spécialistes présents.

Cette compétition d'envergure nationale s'inscrit dans le cadre du programme annuel 2013-2014 du service sport de l'Armée nationale populaire (ANP), qui prévoit d'autres tournois de sports collectifs en handball, basket-ball et futsal. Ce challenge national militaire composé de trois tournois dans chaque discipline de sports collectifs dont le deuxième tournoi aura lieu le mois de février prochain. Pour sa part, la salle omnisports du complexe sportif régional de la II^e région militaire d'Oran abritera le 2^e tournoi de basket-ball. A l'issue des trois tournois, les trois premières dans chaque discipline seront qualifiées ainsi que les vainqueurs en championnat militaire inter-écoles, pour disputer les phases finales du play off pour les trophées nationaux.

Rappelons que le trophée du tournoi national militaire de volley-ball de l'édition précédente avait été décerné à l'équipe de la I^{re} région militaire qui a battu en finale l'équipe de la III^e région militaire sur le score de trois sets à zéro.

Résultats et classement du tournoi de volley-ball:

Première journée:

I^{re} région militaire - Gendarmerie nationale 0 - 3
III^e région militaire - VI^e région militaire 3 - 0
IV^e région militaire - V^e région militaire 3 - 0
I^{re} région militaire - Centre de formation de technique de l'intendance 3 - 0

Deuxième journée:

IV^e région militaire - V^e région militaire 3 - 0
Gendarmerie nationale - III^e région militaire 3 - 2
II^e région militaire - I^{re} région militaire 0 - 3
V^e région - Centre de formation technique de l'intendance 3 - 0

Classement:

	Pts	J
1. ^{re} région militaire	6	2
- IV ^e région militaire	6	2
3. Gendarmerie nationale	5	2
4. III ^e région militaire	4	2
5. V ^e région militaire	3	2
6. II ^e région militaire	0	2
- VI ^e région militaire	0	2
- CFT Intendance	0	2

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE INTER ÉCOLES DE JUDO L'Ecole supérieure navale de Tamentfoust domine la compétition

Les judokas de l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust (ESNT) ont dominé le championnat national militaire inter écoles de judo (dames-messieurs), clos mardi, en décrochant 10 médailles d'or sur 14 possibles.

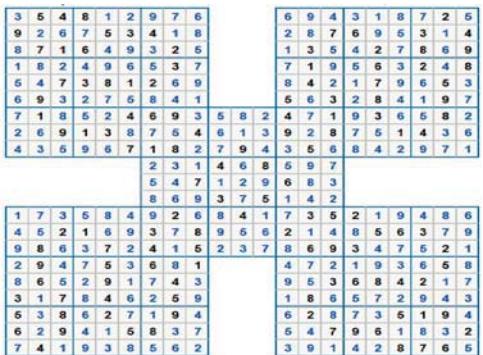
La deuxième et dernière journée consacrée aux épreuves individuelles a vu les athlètes de l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust décrocher 8 médailles d'or après avoir dominé la première journée, lundi, dans les épreuves par équipes. Chez les messieurs, Ayoub Bouchabou (ENST) a remporté l'or dans la catégorie -60 kg, alors que Zakaria Majdi (Ecole supérieure d'administration militaire d'Oran) s'est imposé dans la catégorie -66 kg.

Dans la catégorie des -73 kg, la victoire est revenue à Ibrahim Hamoudan (ENST) alors que son coéquipier Adel Choukai a décroché l'or en -81 kg. Chez les poids lourds, la victoire est revenue à Houari Belhadjef (Ecole supérieure d'administration militaire d'Oran) en -90 kg. Hakim Dékich (l'Ecole d'application des troupes spéciales de Biskra) en -100kg, alors que Mohamed El Hadi Karin (Ecole d'application des armes blindées) a signé le doublé en +100kg et en Open.

Chez les dames, Soulef Bouchlaghem (Ecole d'application de la santé militaire de Sidi Bel-Abbès) s'est imposée en -48 kg, alors qu'Anissa Medah (Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers) a remporté l'or en -52 kg.

Dans la catégorie des -57 kg, l'or est revenu à Amina Lamasla (ENST) limitée par ses coéquipières Sihem Miliani (-63 kg), Meriem Sahraoui (-70 kg) et Mokhtar Adou (-78 kg). Le dernier titre de la journée a vu la consécration de Sara Belaid (Ecole d'application de la santé militaire de Sidi Bel-Abbès) dans la catégorie des +78 kg.

Solution Samurai-sudoku N°425



Solution Mots Croisés N°425

HENRICHMONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERÈSE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Solution Mots Fléchés N°425

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■LISON■CR■M
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

ALGÉRIE-BURKINA FASO (BARRAGE MONDIAL 2014)

Que dira Halilhodzic demain face à la presse ?

S. Ben

Le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic qui est appelé à animer une conférence de presse demain à partir de 10h30 au niveau du centre de presse du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), ne va certainement pas dévoiler toutes ses cartes en vue de ce match décisif pour la qualification à la phase finale du mondial 2014 face au Burkina Faso mardi prochain à Blida.

En effet, le coach Vahid doit bien livrer quelques détails sur la préparation des Verts pour cette ultime rencontre décisive contre le Burkina Faso prévue le 19 novembre en cours au stade Tchaker de Blida, mais sans pour autant rentrer dans les détails.

Seulement, les médias veulent bien avoir des détails sur le choix des 26 sur 37 joueurs présélectionnés au début du mois.

Coach Vahid avait présélectionné 37 joueurs dont le nouveau venu Mandi. Le sélectionneur des Verts n'a retenu que 26 joueurs sacrifiant donc 11 joueurs dont les plus attendus Boudebouz et Aoudia en pleine forme ces dernières semaines. Les médias vont certainement interroger le coach des Verts pour livrer ses critères de choix quant aux joueurs sacrifiés.

Mieux encore, les journalistes ne rateront certainement pas l'occasion de justifier leurs questionnements à ce propos par le fait que coach Vahid a convoqué des joueurs manquant terriblement de temps de jeu et donc de compétition dont Hassan Yebda, Medhi Lacen, Liassine Cadamuro, Djamel Mesbah, Ghilas, et bien évidemment



l'éternel problème du gardien de but Rais M'bholi, en manque de compétition également. La présence du nouveau venu Aissa Mandi pourrait également être un des sujets à aborder par les journalistes face au coach des Verts. Cette conférence de presse du coach Vahid serait très difficile à gérer compte tenu de l'enjeu de cette partie décisive contre les Burkinalé d'autant que Halilhodzic n'avait plus rencontré la presse depuis le 10 septembre dernier. C'était à l'occasion de la réception du Mali dans le cadre de la 6^e et dernière journée du 2^e tour des éliminatoires de la coupe du Monde 2014.

D'ailleurs, Halilhodzic avait confié cette "mission" à son adjoint Nordin Korichi à l'issue de la défaite 3-2 à Ouagadougou face aux Burkinalé en match aller des barrages. Le sélectionneur des Verts fera bien sûr le point du stage de la sélection algérienne qui a député samedi dernier. Le remplacement des joueurs suspendus le défenseur Essaïd Belkalem et le milieu de terrain Adlène Guedioura qui, soit dit en passant est blessé et tout pour plusieurs mois d'ailleurs.

Coach Vahid reviendrait certaine-

ment sur le match aller contre ces mêmes Burkinalé pour noter les imperfections et ainsi livrer ses impressions sur cette formation qu'il connaît donc mieux et qui se trouve actuellement en stage au Maroc. Le choix des joueurs pour les postes clés dont celui du latéral droit et gauche ainsi que du milieu de terrain avec son armada des sélectionnés ferait aussi partie des sujets à aborder par les journalistes de la presse sportive face au coach Vahid. Quand à l'attaque, elle est plus claire avec la présence des joueurs en forme tels Slimani, Belfodil et autre Hilal Soudani. L'appel au public n'est plus de mise car l'enjeu et la passion que voit ce «12^e homme» aux Verts ne nécessite même pas une telle demande. Seulement, évoquer son soutien aux Verts rentre dans l'ordre logique des choses dans une telle conférence de presse dont le sujet principal a pour finalité de faire l'union sacrée pour la qualification des Verts pour la deuxième fois consécutive à une phase finale du Mondial, soit la 4^e de son histoire dans la soirée de mardi prochain où on annonce du côté des supporters une nuit bien...blanche.

MONDIAL 2014
(BARRAGES RETOUR)
ALGÉRIE-BURKINA FASO

Steeve Yago : «Les Algériens sont techniques et puissants»

Le défenseur international burkinabé du FC Toulouse Steeve Yago, a affirmé que les joueurs algériens que les «Étalons» vont affronter le 19 novembre prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida, en barrages retour qualificatifs au mondial brésilien 2014, sont «techniques» et «puissants». «Les Algériens, on se connaît très bien car on se côtoie dans le championnat de France. On connaît leur jeu, ils sont techniques et puissants mais cela n'est qu'une appréhension, on ne se laissera pas abattre. On continuera à faire le maximum pour être les meilleurs sur le terrain», a confié Steeve Yago au journal *Sidwaya*. Le joueur du club français, le TFC, avait déjà affronté les Verts à deux reprises et ne garde pas un bon souvenir de la première rencontre le 2 juin dernier à Blida à l'occasion d'un match amical remporté par les coéquipiers de Saphir Taïder sur le score de 2 à 0. Pour sa seconde sélection avec les Étalons face aux Verts, Steeve Yago est resté sept minutes seulement sur le terrain en raison d'une entorse à la cheville gauche contractée dans un choc avec Slimani. Le 12 octobre dernier, pour ses retrouvailles avec les Verts lors des barrages aller qualificatifs au mondial 2014, le joueur du Téfécé, avait été incorporé à la place de Bakaré Koné, qui s'est blessé tout seul après deux minutes de jeu. Mardi prochain à l'occasion du match retour, il pourra être aligné à droite de la défense pour pallier la défection de Mohamed Koffi (suspendu pour cumul de cartons). Le joueur a, plusieurs fois, évolué à ce poste avec son club et ne sera donc pas dépayssé, estime le journal *Sidwaya*.

«Entre la sélection et le club, c'est deux choses différentes. Là, on a une grosse échéance en début de semaine prochaine, c'est d'aller à la Coupe du monde et on fera tout notre possible pour y être», a avoué Yago avant de renchérir : «Ici au Maroc, nous sommes dans de très bonnes conditions de travail. On a un très bon hôtel et un très bon encadrement mais on va plus se concentrer sur le terrain pour oublier ce monde paradisiaque afin de multiplier nos chances pour aller à Rio». Le joueur se dit «très déterminé comme l'ensemble de l'équipe à faire un grand match. On va être solidaires, très costauds, concentrés et appliqués pour faire le boulot sur le terrain», a-t-il souligné. Au match aller disputé à Ouagadougou, le Burkina Faso s'est imposé sur le score de

Les joueurs algériens confiants mais prudents

Mehdi Mostefa (défenseur): Pour la plupart des joueurs c'est le plus important match de leur carrière. Donc, il y a une pression qui commence à s'installer progressivement dans le groupe. A nous de bien travailler pour remporter ce match décisif. Personnellement, je suis prêt à me battre à 200% sur le terrain pour l'Algérie. Il faut être prêt le jour du match notamment sur le plan mental. Le Burkina Faso possède de bons joueurs, à nous d'être solides et vigilants et ne pas encaisser de buts.



sein du groupe est bonne.

La rencontre va se jouer beaucoup sur le plan mental. Il faut être solide. Nous nous préparons dans de bonnes conditions pour être prêt le jour. Il faut éviter les erreurs du match aller à Ouagadougou. Ce sera un match serré et difficile contre un adversaire qui joue bien au football. Moi, je suis prêt à 100% pour aider l'équipe si l'entraîneur fait appel à moi. Notre objectif, c'est la qualification.

bonne chose pour un attaquant de marquer. Ca me redonne confiance et surtout de l'envie. Je suis en forme. Je vais tout faire pour aider l'Algérie à se qualifier à la Coupe du Monde pour la seconde fois consécutive. On respecte le Burkina Faso qui joue bien à l'extérieur, mais nous aussi on est fort sur notre pelouse.

Medhi Lacen (milieu de terrain): On est content d'être tous ensemble à Sidi Moussa pour préparer le match contre le Burkina Faso. Ce sera

un match très important, peut-être le seul match qu'ils vont jouer pour une qualification à une Coupe du monde. Moi, c'est sûr ce sera le dernier en qualification au Mondial. On est conscient, mais il ne faut pas trop se mettre de la pression. On fera tout pour aller au Brésil. Ce sera un bon match entre deux belles équipes. Il faut être sérieux en défense parce que si on encaisse des buts ça sera

compliqué. Je pense que l'expérience a un rôle très important et je pense aussi au mental car le match se joue également dans la tête. Physiquement, je suis bien, j'ai beaucoup bossé pour être prêt. Je pense que j'arrive bien pour le stage. Maintenant, c'est au coach de décider qui va jouer.



Le programme complet des matchs barrages

MERCREDI 13/11/2013 :

A Mexico (14h30, 21h30) : Mexique - Nouvelle-Zélande

A Amman (18h00, 16h00) : Jordanie - Uruguay

VENDREDI 15/11/2013 :

A Reykjavik (19h00, 18h00) : Islande - Croatie

A Lisbonne (19h45, 20h45) : Portugal - Suède

A Kiev (21h45, 20h45) : Ukraine - France

A Pirée (21h45, 20h45) : Grèce - Roumanie

SAMEDI 16/11/2013 :

A Calabar (16h00, 16h00) : Nigeria - Ethiopie (aller : 2-1)

A Casablanca (19h00, 20h00) : Sénégal - Côte d'Ivoire (aller : 1-3)

DIMANCHE 17/11/2013 :

A Yaoundé (15h00, 15h00) : Cameroun - Tunisie (aller : 0-0)

MARDI 19/11/2013 :

A Caire (18h00, 17h00) : Egypte - Ghana (aller : 1-6)

A Blida (19h15) : Algérie - Burkina Faso (aller : 2-3)

A Zagreb (20h15, 20h15) : Croatie - Islande

A Solna (20h45, 20h45) : Suède - Portugal

A Saint-Denis (21h00, 21h00) : France - Ukraine

A Bucarest (21h00, 20h00) : Roumanie - Grèce

MERCREDI 20/11/2013 :

A Wellington (19h00, 7h00) : Nouvelle-Zélande - Mexique

JEUDI 21/11/2013 :

A Montevideo (21h00, 00h00) : Uruguay - Jordanie.

Mohamed Zemmamouche (gardien de but): Nous sommes à 90 minutes d'une qualification pour la Coupe du Monde 2014 au Brésil. Personnellement, je suis confiant. Le moral est au beau fixe et l'ambiance au



tout faire pour réaliser ce rêve.

Je suis content de mes dernières prestations avec le Sporting. C'est une

MATCH AMICAL

L'adversaire du Real Madrid en Algérie n'est pas encore désigné

L'adversaire du Real Madrid lors du match amical que livrera le célèbre club de la Liga espagnole de football le 18 mai 2014 n'est pas encore désigné par Mobilis, l'opérateur de téléphonie mobile qui va parrainer l'événement, a indiqué mercredi le président directeur général (P-DG) de cette entreprise, Saâd Damma.

«On n'a pas encore tranché sur l'adversaire du Real Madrid. On est toujours au stade de la réflexion, afin de trouver la meilleure formule pour que cet événement soit une véritable fête», a déclaré, Damma à la presse en marge du contrat de partenariat signé à Alger avec quatre clubs de Ligue 1 algérienne (RC Arba, MO Béjaïa, CRB Ain Fekroun et JS Saoura).

Mobilis avait signé un contrat avec le Real Madrid lors de l'été passé par lequel le club madrilène s'est engagé à se rendre en Algérie pour disputer un match de gala le 18 mai 2014 face à un club algérien. Il était question au départ que les coéquipiers de Cristiano Ronaldo affrontent la sélection nationale, mais la Fédération algérienne de football (FAF) s'y est opposée, en raison de son contrat de partenariat avec un autre opérateur de té-

léphonie mobile. «Notre objectif est de faire plaisir aux jeunes algériens, en leur permettant de suivre de très près des stars mondiales de l'envergure de celles évoluant au Real Madrid. Aussi, et c'est le plus important, à travers cette opération avec le club madrilène, on a pu conclure avec l'agence «Media Pro» qui détient les droits de retransmission des grands championnats européens locaux de football ainsi que des tournois de renommée mondiale dans d'autres disciplines, à l'image du tennis, et cela va être exploité au profit de nos abonnés en Algérie à l'avenir», a encore expliqué Damma.

«Mobilis est candidate pour un partenariat avec la FAF»

Il a, en outre, démenti que le choix de l'adversaire du Real a été porté sur le CS Constantine, l'actuel troisième du championnat de Ligue 1, et avec lequel Mobilis signera la semaine prochaine un contrat de partenariat, précisant que la venue du club espagnol à Alger avec toutes ses vedettes sera reportée si ce club se qualifie à la finale de la Ligue des champions, puisque cet événement coïncidera avec son voyage algérien. Par ailleurs, le P-DG de Mobilis a annoncé



officiellement la candidature de son entreprise pour un contrat de partenariat avec la FAF, lorsque celui liant cette dernière actuellement à une autre entreprise de téléphonie mobile prendra fin l'année prochaine.

Il s'est engagé également à participer à accompagner la sélection algérienne au prochain Mondial si elle venait de se qualifier à l'événement planétaire qui se tiendra au Brésil lors de l'été 2014 et ce, en organisant des déplacements au profit des supporters algériens au pays de la «Samba» pour soutenir les Verts.

L'équipe nationale, qui a perdu face au Burkina Faso en barrage aller à Ouagadougou (3-2), accueillera son adversaire en match retour mardi prochain à Blida (19h15).

MC ALGER «Maâloul a décliné l'offre pour des motifs personnels»



Le technicien tunisien Nabil Maâloul, sollicité par le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), pour le poste d'entraîneur en remplacement du Suisse Alain Geiger, limogé, a décliné l'offre pour des «motifs personnels», a affirmé mercredi le directeur général de la SSPA/le «Doyen», Douadi Hariti. «Maâloul était notre favori pour la succession de Geiger, mais il a fini par décliner poliment la proposition pour des motifs personnels, nous ne lui en voulons pas», a affirmé à l'APS le responsable mouloudien. Le conseil d'administration de la SSPA/le «Doyen» a approuvé dimanche le limogeage de l'entraîneur Alain Geiger, suite à la défaite concédée à domicile face à l'USM El-Harrach (1-0), vendredi dans le cadre de la 11^e journée du championnat. Alain Geiger, arrivé durant l'intersaison en remplacement de Djamel Menad, a quitté le MCA ainsi que l'ensemble de son staff technique. «Après l'abandon de la piste Maâloul, suite à son refus, nous allons désormais nous pencher sur d'autres pistes dont nous préférons taire les noms. Nous devons prendre tout notre temps et ne pas se précipiter. Nous sommes un peu chanceux par le contexte, car le championnat observe actuellement une trêve internationale. Une chose est sûre, le nouvel entraîneur du MCA sera connu avant le prochain match face au MO Béjaïa», a ajouté Hariti. Dans l'entourage du club de la capitale, quelques noms de techniciens sont évoqués comme éventuels successeurs de Geiger. Il s'agit des Français Robert Nouzaret et Raymond Domenech, et du Bosnien Farouk Hadzibegic. En attendant la nomination du successeur d'Alain Geiger, la direction a confié au manager général, Kamel Kaci-Saïd, la mission d'assurer l'intérim. Le MCA a concédé deux défaites, lors de ses deux dernières sorties. Le «Doyen» occupe la 6^e place au classement avec 17 points, en compagnie de l'ASO Chlef.

LRF ORAN (COUPE D'ALGÉRIE) Derbys et chocs à l'affiche du dernier tour régional

Le dernier tour régional «Ouest» de la coupe d'Algérie de football, prévu vendredi prochain, offre de belles affiches et d'intéressants derbys entre clubs des mêmes villes. Les deux leaders du championnat professionnel Ligue 2, l'USM Bel-Abbès et l'ASM Oran joueront contre des équipes de divisions inférieures.

Les Asémistes, qui se sont bien préparés, devront toutefois se méfier des joueurs de l'AS Mers El Kébir qui n'ont rien à perdre. Les Oranais, pensionnaires de la Ligue 2, n'ont pas le droit de décevoir leurs fans. Il y va de leur prestige.

C'est également le cas pour l'USM Bel-Abbès qui sera aux prises avec le Football club de Sidi Yagoub de division régionale deux. Ce derby de la wilaya de Sidi Bel-Abbès tient en haleine les supporters des deux équipes, notamment ceux de Sidi Yagoub qui croient en leur équipe pour créer la surprise face au club phare de la wilaya.

Les petites équipes feront tout leur possible pour paraître sous un meilleur jour avec deux aspects bien spécifiques à la coupe, à savoir la volonté et le courage.

On assistera également à quelques derbys de bonne facture avec un certain NRB Béthioua-OM

Arzew, l'un des rois à la première loge du division inter-région et le deuxième est en train de réaliser un assez bon parcours en championnat amateur. Une empoignade qui drainera certainement la grande foule au stade d'El Kerma.

Il en sera de même pour le derby oranais entre l'USM Oran et la JS Emir Abdelkader. Un choc explosif qui attirera sans doute de nombreux férus de la balle ronde de toute la wilaya d'Oran. On aura droit également à quelques empoignades entre clubs amateurs et de division régional au menu de cet ultime tour régional, qui reste globalement ouvert à toutes les pronostics.

À l'issue de ce tour seront connus les 7 représentants de la ligue régionale d'Oran aux 32^e de finale de la coupe d'Algérie.

Programme des rencontres prévues vendredi prochain à partir de 15h00:

ASM Oran - AS Marsa
CC Oran - US Remchi
FCKS Yagoub - USM Bel Abbès
USM Oran - JS Emir Abdelkader
NRB Béthioua - OM Arzew
RCBO Rhiou - SCM Oran
US Mostaganem - CRB Ben Badis.

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Mobilis

nouveau partenaire du MOB, RCA, CRBAF et JSS, en attendant le CSC

L'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, a conclu mercredi des contrats de partenariat avec quatre clubs de la Ligue 1 algérienne de football, dont trois nouveaux promus à savoir : le RC Arbaâ, Le CRB Ain Fekroun et le MO Béjaïa.

Le quatrième club concerné par cette opération est la JS Saoura, qui est à sa deuxième saison parmi l'élite. Lors de la cérémonie officielle de la signature des contrats à laquelle ont assisté les présidents et responsables des formations en question et qui s'est déroulée à Alger, le Président directeur général (P-DG) de Mobilis, Saâd Damma, a réitéré «l'engagement de l'entreprise à promouvoir le sport en Algérie en accompagnant les clubs et les athlètes, pas seulement de football mais également des autres disciplines individuelles et collectives».

Il a également précisé que le «soutien de Mobilis ne sera pas sous forme de sponsoring passif, mais plutôt un accompagnement sur l'infrastructure et les projets de développement des écoles pour la promotion et l'émergence des jeunes talents».

«En optant pour ces clubs aussi, nous avons fait en sorte de cibler les différentes régions du pays, en attendant de signer un autre contrat du genre la semaine prochaine avec le CS Constantine (Ligue 1) qui portera désormais lui aussi les couleurs de Mobilis à partir de son prochain match», a encore annoncé le P-DG de l'entreprise.

«Le renouvellement des contrats tributaire des résultats»

A propos de la durée de ces contrats, Damma a souligné qu'ils portent sur «une année renouvelable», une opération qui tiendra en compte des résultats des clubs concernés. Autrement dit, les quatre nouveaux partenaires de Mobilis sont soumis à l'obligation de résultats pour continuer de bénéficier de l'appui de Mobilis.

En revanche, le premier responsable de cette entreprise n'a pas voulu dévoiler la valeur des contrats, se contentant de dire que sa structure «œuvrera avec ses nouveaux partenaires pour plus de fair-play, pour assurer les vrais valeurs du sport dans le respect de l'autre, de la déontologie et de l'éthique». Pour leur part, les présidents du MOB, de la JSS et du RCA, respectivement, Akli Adrar, Mohammed Djebbar et Djamel Amani, ainsi que le directeur général du CRBAF, Malek Zerroual, se sont tous dits «fiers», d'associer les noms et les sigles de leurs clubs à Mobilis, se montrant au passage «satisfaits» du montant retenu dans les conventions signées avec l'opérateur de téléphonie mobile.

CABB ARRÉRIDJ

Nabil Kouki s'engage jusqu'à la fin de la saison

Le technicien tunisien Nabil Kouki, a signé un contrat avec le CABB Arréridj (ligue 1 algérienne de football), qui court jusqu'à la fin de la saison, en remplacement de Rachid Belhout, limogé, a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club des Bibans. Kouki, qui devrait percevoir un salaire de 13 000 euros, dirigera son premier match avec le CABBA, lors de la réception de l'ESS Sétif, dans le cadre de la 12^e journée du championnat. Rachid Belhout avait été limogé de son poste, à l'issue de la défaite concédée à domicile

face à l'ASO Chlef (3-1), en match comptant pour la 8^e journée du championnat. Kouki (43 ans), qui a entraîné plusieurs clubs tunisiens dont le Club Africain, le Club Sportif sfaxien et le Stade Tunisien, a été recommandé au club bordjien par l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale, Abdelhak Benchikha, dont il est l'adjoint au Club Africain et avec qui il avait remporté le championnat de Tunisie en 2008. Le CABBA occupe après 11 journées la 13^e place du classement général de Ligue 1 avec 11 points.

PIRLO

A BEAUCOUP APPRIS DE JUNINHO

Le milieu de terrain de la Juventus Turin, Andrea Pirlo (34 ans, 11 matchs et 3 buts en Serie A cette saison) fait partie des tous meilleurs tireurs de coup-franc en activité. L'international italien a beaucoup appris en regardant l'ancien Lyonnais Juninho. «Je l'ai appris quand j'étais à Milan, en regardant Ju-

ninho à la télé avec l'OL. La recette de la magie ne dépendait pas du point dans lequel la balle était frappée, mais comment Juninho ne la prenait pas avec tout le pied mais avec trois doigts, il la frap-

pait par dessous et le pied devait être tenu le plus droit possible puis relâché avec un coup sec», a expliqué le Bianconero à *La Stampa*.

Pirlo a notamment marqué un coup franc splendide dimanche dernier face à Naples (3-0).

HAMSIK C'EST QUOI LE PROBLÈME ?

Lors de la déculottée 3-0 prise au Juventus Stadium par le Napoli, Marek Hamsik a passé l'intégralité du match sans voir le moindre ballon, complètement transparent voire impuissant, force est de constater qu'il a péché une fois de plus dans un grand rendez-vous. Le but n'est pas de trouver un bouc-émissaire mais bien de comprendre pourquoi le meneur de jeu des azzurri était aussi stérile et fanatique. Après un début de saison en fanfare, il ne traverse pas une bonne phase actuellement, une situation paradoxale puisqu'il est le meilleur buteur de son équipe avec six réalisations.

POGBA sait déjà tout faire

Buteur, passeur et moteur, Paul Pogba réussit un début de saison fracassant avec la Juventus Turin et représente, à 20 ans seulement, un des meilleurs atouts de l'équipe de France dans les barages pour le Mondial-2014 contre l'Ukraine.

La Juventus a acheté une Ferrari pour le prix d'une Fiat Punto. Arrivé à paramètre zéro de Manchester United, «Paul le Pouple» est devenu en 15 mois un des piliers des champions d'Italie. Il a poussé sur le banc Claudio Marchisio, finaliste de l'Euro-2012, et la Juve craint déjà de voir partir vers un club plus riche cette perle qui n'a toujours pas prolongé son contrat.



Pjanic élu meilleur joueur d'octobre par les internautes

Qui est pour vous le meilleur joueur du mois d'octobre ? 53% des personnes sondées ont voté Pjanic (287 votes), 36% à placer en dauphin De Rossi (192 voix), et sur la dernière marche du podium Strootman avec 7% (39 votes). Castan ferme la marche avec 4% (19 votes).

**Dzeko, Shaqiri,
ou Iturbe...
le mercato
est déjà lancé**

Alors qu'il reste encore 5 matches à disputer d'ici la trêve de Noël... le mercato est déjà dans tous les organes de presse. On y retrouve Edin Dzeko (attaquant bosnien de Manchester City, classe 86) ou Adrian Lopez (attaquant espagnol de l'Atletico Madrid, classe 88). Enfin, on annonce une lutte acharnée en Italie pour Xherdan Shaqiri (trequartista suisse du Bayern Munich, classe 91). En vrac, certains noms au milieu de terrain reviennent aussi comme Sandro (milieu brésilien de Tottenham, classe 89) ou Fernando (milieu brésilien du FC Porto, classe 87) ; mais aussi en défense avec Nenad Vidic (défenseur serbe de Manchester United, classe 81) ou Eder Alvarez Balanta (défenseur colombien du River Plate, classe 93).



Vers un transfert en Turquie ?

Le meneur de jeu international italien Andrea Pirlo (34 ans, sous contrat jusqu'en juin 2014) ne devrait pas prolonger avec la Juventus Turin.

Selon Rai Sport 1, l'ancien Milanais pourrait rebondir en Turquie, au Besiktas Istanbul, où un contrat de 3 saisons l'attendrait avec un salaire annuel d'environ 2 millions d'euros.

Après une longue carrière de 20 ans en Italie (Brescia, Regna, Milan AC, Juventus Turin), Pirlo s'envolera-t-il vers l'étranger ?

Joe Hart vers la Juve ?

Auteur de prestations décevantes sous le maillot de Manchester City ces dernières semaines et relégué sur le banc des remplaçants, le gardien international anglais Joe Hart (26 ans, sous contrat jusqu'en juin 2016) pourrait relancer sa carrière en Italie.

En effet, selon le *Daily Mail*, le portier mancunien pourrait rebondir du côté de la Juventus Turin qui compterait sur lui pour succéder au vétéran Gianluigi Buffon (35 ans).

Le quota de l'Algérie pour le hadj 2014 sera le même que la saison passée

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs Bouabdallah Ghlamallah a indiqué, hier, à Alger, que le quota de l'Algérie pour la saison du hadj 2014 devrait rester le même que celui de la saison écoulée qui comptait environ 29.000 hadjji.

Dans une déclaration à la presse en marge du lancement du nouveau portail du ministère, M. Ghlamallah a précisé que les travaux d'extension de la mosquée de la Mecque à l'origine de la réduction du quota des hadjji pour tous les pays, «se poursuivront jusqu'à la saison 2014 voire 2015».

Il a ajouté qu'une fois les travaux achevés «le quota de tous les pays dont l'Algérie sera relevé», tout en espérant que «le nombre des hadjji algériens puisse atteindre les 38.000 au lieu de 36.000, comme promis par les autorités saoudiennes». Il est à rappeler qu'en raison des travaux d'extension de la mosquée de la Mecque, le quota des hadjji pour la saison 2013 a été réduit de 20% pour tous les pays. Le nombre de hadjji algériens a ainsi été limité à 28.800 sur les 36.000 programmés cette année.

Lancement du nouveau portail électronique du ministère des Affaires religieuses et des wakfs

Le nouveau portail électronique du ministère des Affaires religieuses et des wakfs (khadmate.marw.dz) qui offre aux citoyens des services interactifs a été lancé hier à Alger.

La cérémonie de lancement du portail électronique s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, et de cadres du ministère et d'Algérie Télécom, concepteur du portail. Outre les services des horaires des prières, des fatwas et du fonds de la zakat, le portail électronique comprend plusieurs rubriques dédiées, entre autres, aux publications du ministère, aux savants algériens et aux activités des directions des Affaires religieuses.

D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réalisation de ce portail électronique, a précisé la représentante d'Algérie Télécom, Rachida Bouhredda. Ce projet concrétise le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la facilitation de la vie des citoyens en quête d'informations dans le domaine des affaires religieuses qu'il s'agisse de la fatwa, de la zakat, des horaires des prières ou d'autres services, a-t-elle ajouté. Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a précisé que ce nouveau portail facilitera la communication entre son département et les citoyens, insistant sur la formation continue des travailleurs du secteur pour atteindre les objectifs escomptés. D'autres services peuvent être ajoutés au portail, à l'instar de celui du hadj, a fait savoir M. Ghlamallah, écartant toutefois l'idée de procéder au tirage au sort du hadj via ce site.

Faire de l'arabe une langue fédératrice et unificatrice en Algérie

La nécessité de faire de l'arabe une langue «fédératrice et unificatrice» a été soulignée hier à Alger à la faveur d'une conférence sur le thème «L'arabe langue de la société et du savoir». Le secrétaire général du Haut conseil de la langue arabe (HCLA) Djilali Taleb a indiqué à cet égard que son institution se proposait à travers de telles rencontres de mettre un terme au métissage linguistique qui marque la société algérienne. «En tant que garant de l'identité des peuples et véhicule de leur civilisation, la langue s'apparente à la sécurité nationale des pays», a-t-il soutenu précisant que l'objectif du HCLA était de faire de l'arabe une langue accessible à tous. La conférence à laquelle ont pris part des enseignants et linguistes nationaux et étrangers a mis l'accent sur l'intérêt à accorder à la langue en tant que facteur fédérateur et unificateur de toutes les catégories d'une même société.

APS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmajid TAREB 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021.94.66.62 (63)** - **Fax : 021.94.66.82**
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021.94.66.62 (63)** /
Fax : 021.94.66.82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél. : 021.71.16.64/021.73.71.28** - **Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19**

Jeudi 14 Novembre 2013 - 10 Mouharram 1435 - N° 427 - Deuxième année

COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Objectif :

4 millions

de signatures pour la candidature de Bouteflika



La réunion de la coordination nationale des comités de wilayas et de zones regroupant les associations de soutien au programme du Président a eu lieu dans l'après-midi d'hier au siège de l'organisation. C'est Ahmed Kada qui a fait le speech de bienvenue en situant l'événement dans l'histoire de l'Algérie dont le mois de novembre est un repère pour l'esprit de décision, de lutte, de sacrifice et de continuité. Il a situé la réunion dans le cadre de la prochaine élection présidentielle et exprimé le souhait des

associations regroupées au sein de la coordination nationale de voir l'actuel président de la République briguer un nouveau mandat : « pour assurer la paix, la sécurité et la prospérité de tous les Algériens. » Les interventions des journalistes ont permis aux cadres de la coordination d'appuyer les propos liminaires d'Ahmed Kada et de justifier l'absence de quelques comités de wilayas par la proximité de la fête religieuse d'Achoura. Une lettre des coordinations et comités de wilayas des associa-

cations a été adressée à M. Abdelaziz Bouteflika. Une pétition qui devrait recueillir 4 millions de signatures avant le 31 décembre sera mise en circulation dans les prochains jours. Une responsable de l'ONVTAD (organisation nationale des victimes du terrorisme et ayants droit) dira : « Il nous a apporté la paix - pourtant, j'ai perdu 4 membres de ma famille à cause du terrorisme -, cette paix sans laquelle il est illusoire de penser l'avenir des jeunes générations. »

ANNIVERSAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE

Le président Bouteflika reçoit des messages de vœux de plusieurs chefs d'Etat

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu des messages de vœux émanant de plusieurs souverains et chefs d'Etat à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, dans lesquels ils ont exprimé leurs chaleureuses félicitations et fait part de leur volonté à renforcer les relations de leurs pays avec l'Algérie.

Ainsi, le président russe, Vladimir Poutine, a indiqué en s'adressant au président Bouteflika : «Votre pays qui a obtenu des résultats importants dans les domaines social, économique et humanitaire, jouit de l'autorité méritée sur l'arène internationale». «Les relations algéro-russes se développent traditionnellement de manière positive. Je suis sûr que leur consolidation ultérieure conformément à la déclaration de partenariat stratégique signé en 2001, répond aux intérêts fondamentaux de nos peuples et contribue à la stabilité et à la sécurité régionale», a ajouté le président russe.

De son côté, le président chinois, Xi Jinping, a relevé, dans son message, que «depuis ces dernières années, en relevant activement toutes sortes de défis, l'Algérie a maintenu la stabilité politique et le développement continu de l'économie et joué un rôle important dans les affaires régionales et internationales».

«Le peuple chinois est vraiment ravi des succès que le peuple algérien a obtenus dans la cause de l'éification du pays et de son développement», a-t-il souligné.

Par la même occasion, le président de la République de Corée, Park Geun-Hye, a relevé l'importance de la coopération algéro-coréenne qui s'est intensifiée «de manière considérable» ces dernières années, ainsi que «la compréhension mutuelle».

qui caractérise les relations entre les deux pays.

«Je souhaite voir s'approfondir davantage nos excellentes relations d'amitié dans de nombreux domaines au service des intérêts mutuels de nos deux peuples dans les années à venir», a encore relevé le président sud-coréen.

Le président allemand, Joachim Gauck, a indiqué dans un message similaire, que son pays et l'Europe suivent «avec un grand intérêt» les efforts que le président Bouteflika déploie pour «garantir la paix, la sécurité et la prospérité de tous les citoyens algériens dans cette phase de changement que traverse la région». «Une coopération plus étroite de votre pays avec l'Union européenne et les partenaires de l'Union pour la Méditerranée, est également dans notre intérêt», note le président allemand à l'adresse de son homologue algérien. Dans le même ordre d'idées, le président français, François Hollande, a mis en évidence le rôle de l'Algérie en faveur de la paix et de la stabilité de la région.

«À l'heure où les enjeux de coopération en Méditerranée et au Sahel prennent un relief particulier, les deux acteurs majeurs qui sont la France et l'Algérie disposent de nombreux outils pour œuvrer, de concert, en faveur de la stabilité et du développement régional. Soyez assuré de la volonté de la France d'établir un dialogue approfondi avec l'Algérie sur l'ensemble de ces questions», a affirmé le président Hollande dans son message au président Bouteflika à l'occasion du 59^e anniversaire de la Révolution.

Le Roi du Maroc, Mohammed VI, a, de son côté, fait part de sa «ferme volonté» de donner une «nouvelle impulsion» aux relations de coopération entre les deux pays. Mohammed

VI a réitéré sa «ferme volonté de donner une nouvelle impulsion aux relations de coopération entre nos deux pays au service de leurs intérêts communs, et pour la réalisation des aspirations de nos peuples à davantage de progrès et de prospérité». Il s'est dit également convaincu que «les liens solides de fraternité et de voisinage» qui unissent les deux pays «nous incitent à œuvrer, ensemble, à l'édification d'un Maghreb uni et solidaire en mesure de réaliser la complémentarité et l'intégration afin de lui permettre de relever les différents défis».

Pour sa part, le président tunisien, Mohamed El-Moncef El-Merzougui, a exprimé sa «profonde satisfaction» quant à l'«excellence des relations de fraternité et de coopération» entre les deux pays, tout en réitérant sa détermination à poursuivre cette coopération bilatérale afin de répondre «aux aspirations et aux attentes de nos deux peuples frères, ainsi qu'au processus d'édification du Maghreb arabe».

L'Emir du Koweït, Sabah Al-Ahmed Al-Djaber Al-Sabah, a exprimé ses «chaleureuses félicitations» au président Bouteflika à cette occasion, soulignant que «l'Algérie a réalisé les aspirations de son peuple en matière de progrès et de développement sous la direction du président de la République». Par la même occasion, le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a indiqué dans son message que le peuple algérien célèbre cet anniversaire «en toute fierté et dans la dignité, sur son territoire qu'il a libéré du colonialisme, grâce aux sacrifices d'un million et demi de martyrs». Pour le président sahraoui, «cette date historique du 1^{er} novembre 1954 constitue pour les autres peuples luttant pour leur liberté et leur dignité, un exemple de sacrifice pour l'indépendance».